



Transparence fiscale

2015

Rapport de progrès

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE KOSIE LOUW, PRÉSIDENT DU FORUM MONDIAL	5
MESSAGE DE MONICA BHATIA, DIRECTRICE DU SECRÉTARIAT DU FORUM MONDIAL .	7
INTRODUCTION	9
PARTIE I. INDICATEURS DE PERFORMANCE EN 2015.....	11
PARTIE II. AXES DE TRAVAIL.....	33
ANNEXES.....	47

MESSAGE DE KOSIE LOUW, PRÉSIDENT DU FORUM MONDIAL



Kosie Louw, Président du Forum mondial

La fin de l'année 2015 coïncide avec l'expiration du second mandat du Forum mondial. Au cours des trois dernières années, nous avons obtenu des résultats significatifs qui, globalement, dépassent ce que nous aurions pu imaginer à la fin de notre dernier mandat.

Le monde s'achemine résolument vers plus de transparence fiscale. Ce qui a changé au cours de ce mandat, c'est le rythme de cette évolution. La norme mondiale sur l'échange automatique de renseignements, qui constitue le nouveau pilier de la transparence fiscale internationale, est rapidement déployée partout dans le monde.

Compte tenu des transformations qui vont résulter de l'échange automatique de renseignements, la mise en œuvre de cette norme représente de toute évidence un défi de taille pour l'ensemble de nos membres. Néanmoins, je ne doute pas qu'au regard des progrès accomplis cette année, elle sera déployée dans le respect du calendrier. Il est essentiel que nous nous tenions aux délais que nous avons définis d'un commun accord afin d'adresser un message clair : les fraudeurs n'auront bientôt plus aucun endroit où se cacher.

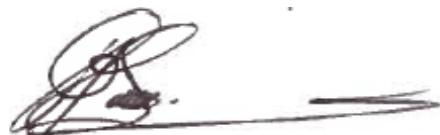
En outre, nous avons considérablement intensifié notre coopération avec de nombreux pays membres en développement en 2015. Un large consensus se dégage pour reconnaître l'importance de la fiscalité, et de la transparence fiscale en particulier, pour les pays en développement. Cette année, nous avons demandé aux responsables politiques en Afrique et ailleurs dans le monde d'accroître leurs efforts pour sensibiliser au rôle de la transparence et de l'échange de renseignements afin de combattre la fraude fiscale et les flux financiers illégaux. Forts des connaissances et des enseignements accumulés au cours des années passées, nous avons désormais les moyens de travailler tous ensemble pour que l'échange de renseignements ne soit pas un fardeau, mais un outil efficace accessible à tous. En outre, un certain nombre de pays en développement se sont engagés à appliquer la norme d'échange automatique de renseignements, et nous sommes prêts à les y aider. Ce faisant, nous nous montrons à la hauteur de notre ambition, celle d'établir une véritable égalité des règles du jeu et de faire en sorte que les améliorations de la transparence fiscale internationale profitent à tous.

En 2015, nous avons non seulement poursuivi nos activités fondamentales, mais nous les avons renforcées et amplifiées.

Les examens par les pairs destinés à garantir une application effective de la norme d'échange de renseignements sur demande se sont poursuivis à un rythme soutenu, et nous avons assisté à des améliorations significatives dans des centres financiers de première importance, qui auront des répercussions sur le système financier mondial dans les années à venir. Nous avons également finalisé les préparatifs du nouveau cycle d'examens, ce qui renforcera notre processus d'évaluation, en nous soumettant à des exigences plus élevées, y compris en matière de propriété effective et de qualité des renseignements échangés.

Je tiens à remercier l'ensemble de nos membres, les délégués qui ont participé aux nombreuses réunions et séances de formation organisées cette année, les membres des équipes d'évaluation qui ont généreusement donné de leur temps, et les nombreux fonctionnaires qui, partout dans le monde, travaillent aux côtés du Secrétariat pour produire les résultats impressionnants que nous avons obtenus en 2015 et tout au long du mandat actuel. En matière de transparence fiscale, le vent a tourné. Ce sont nos efforts et notre engagement qui ont rendu cette évolution possible, et nous allons maintenir cet élan au cours du prochain mandat jusqu'en 2020.

Je suis très fier de présenter ce rapport annuel 2015.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kosie Louw', is positioned above a horizontal line. The signature is fluid and cursive, with a small black dot to the left of the main loop of the 'K'.

MESSAGE DE MONICA BHATIA, DIRECTRICE DU SECRÉTARIAT DU FORUM MONDIAL



Monica Bhatia, Directrice du Secrétariat du Forum mondial

2015 a été une fois encore une année riche en défis, mais aussi en gratifications, pour le Forum mondial.

Du point de vue du Secrétariat, deux principaux thèmes se dégagent.

Premièrement, notre sphère d'influence s'étend. Non seulement nous accueillons de nouveaux membres et de plus en plus de juridictions adhèrent à la Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle, mais l'intensité de notre engagement avec nos membres s'accroît. De plus en plus, le Secrétariat travaille en symbiose avec nos juridictions membres, non seulement à l'occasion d'un examen par les pairs en particulier, mais aussi pour tenir nos membres informés des dernières évolutions, les motiver et leur prodiguer des conseils sur les normes internationales.

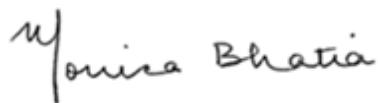
L'une de nos principales priorités cette année a été d'élaborer des outils visant à aider nos membres à mettre en œuvre les normes, et notamment celle relative à l'échange automatique de renseignements. Pratiquement tous nos membres – plus de 400 participants – ont pris part à l'un des nombreux séminaires de formation que le Forum mondial a organisés cette année, qui permettent de mettre en commun les compétences et de diffuser rapidement les nouvelles connaissances. En outre, nous soutenons et encourageons les approches multilatérales aux problèmes communs, comme le cadre juridique et administratif international pour l'échange automatique de renseignements et un mécanisme multilatéral d'examen de la confidentialité et de la protection des données.

En second lieu, l'impact de nos travaux est de plus en plus perceptible. En 2015, nos membres ont considérablement progressé dans la mise en œuvre des normes mondiales. L'échange de renseignements a permis d'accroître les recettes fiscales. De nouveaux pays se sont engagés en faveur de l'échange automatique de renseignements. Nos travaux ont eu un retentissement incroyable au plus haut niveau. Je suis très fière en particulier du rôle joué par le Forum mondial lors de la Troisième conférence internationale d'Addis Abeba sur le financement du développement, qui a placé la transparence fiscal au centre des travaux consacrés au développement international pour les dix années à venir.

Nous avons également rencontré certaines difficultés qui ont jeté une ombre sur les progrès remarquables accomplis par beaucoup de nos membres en matière de transparence fiscale, et avons rapidement réagi pour faire en sorte que les travaux du Forum mondial figurent toujours en bonne place dans l'évaluation des progrès pour l'application des normes internationales de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales.

La capacité de nos membres et de nos équipes à tenir leurs engagements ne cesse de m'impressionner. Non seulement nous avons mené à bien nos tâches quotidiennes – avec 41 examens par les pairs achevés cette année –, mais nous avons aussi bâti le cadre du prochain cycle d'examens, étoffé nos travaux sur l'échange automatique de renseignements et intensifié nos efforts pour apporter un soutien bilatéral et régional à nos membres. Ces efforts ont contribué à porter la coopération fiscale internationale à un niveau d'efficacité sans précédent et mettent la barre encore plus haut pour les années à venir.

Je me réjouis à la perspective de poursuivre notre collaboration et j'assure chacun de nos membres de notre total soutien. Je m'associe à Kosie pour vous exprimer ma profonde gratitude et ma fierté de nos efforts collectifs, et j'espère que 2016 sera couronnée de succès.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Monica Bhatia".

INTRODUCTION



Le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales est la première instance multilatérale au monde qui œuvre en faveur de la transparence et de l'échange de renseignements à des fins fiscales. Au cours des cinq dernières années, la transparence fiscale mondiale est devenue un pilier universellement reconnu du système financier international, avec pour conséquence qu'il est de plus en plus difficile pour les contribuables et les institutions financières de tirer profit de structures opaques et de dispositifs d'optimisation fiscale. Ces avancées ont été rendues possibles par l'augmentation considérable de la coopération internationale, qui a atteint un degré que l'on pouvait difficilement imaginer il y a six ans. Mais nous devons faire encore plus.

En 2015, le Forum mondial a jeté les bases d'une nouvelle étape dans la transparence et l'échange de renseignements. Trois thèmes ont dominé nos travaux cette année.

Premièrement, l'échange automatique de renseignements devient la norme, et 96 juridictions se sont engagées à le pratiquer au cours des prochaines années. Des renseignements sur les comptes financiers détenus par des non-résidents commenceront à être diffusés en 2017 à une échelle sans précédent. Les administrations fiscales des pays de résidence auront bientôt accès aux informations sur les comptes bancaires et autres comptes financiers détenus à l'étranger par leurs contribuables, et ce de façon automatique. Cela changera définitivement la donne de la fraude fiscale internationale, car il sera incomparablement plus difficile de dissimuler de l'argent à l'étranger. Conscient de l'importance de l'échange automatique de renseignements, le Forum mondial a consacré beaucoup de moyens en 2015 pour aider ses membres à déployer sans heurts la nouvelle norme d'échange automatique de renseignements sur les comptes financiers.

La révision du cadre d'examen de la norme d'échange de renseignements sur demande a marqué une autre étape importante cette année. Le contenu des Termes de référence pour l'examen des juridictions a été renforcé, et des informations sur les propriétaires effectifs des sociétés, fiducies et fondations devront désormais être communiquées. Cette obligation aura aussi pour effet de réduire le risque que des sociétés-écrans soient utilisées pour dissimuler des flux financiers. En outre, en 2015, un certain nombre de juridictions auparavant jugées « non conformes » ont beaucoup amélioré leur notation en passant au statut « conformes pour l'essentiel »,

ce qui témoigne de l'efficacité du processus d'examen par les pairs et de la volonté des juridictions concernées d'agir sans retard pour remédier aux défaillances constatées dans leurs législations et leurs pratiques.

Troisièmement, il est admis que les pays en développement (qui représentent plus de la moitié des membres du Forum mondial) doivent être pleinement intégrés à ces travaux pour que l'échange de renseignements fiscaux acquière une portée véritablement mondiale. Avec l'aide d'organisations ayant le statut d'observateur et d'autorités nationales, nous avons redoublé d'efforts pour permettre aux pays en développement de prendre une part active à toutes les décisions et de tirer profit de la transparence fiscale accrue. Enfin, le nombre de séminaires de formation et de renforcement des capacités organisés par le Forum mondial en 2015 a augmenté de plus de 50 %.

2015 a aussi été la première année complète d'existence de l'Initiative africaine, qui s'emploie à susciter une plus large adhésion à l'échange de renseignements pour lutter contre la fraude fiscale et les flux illicites en Afrique. Six de nos membres africains (Burkina Faso, Cameroun, Gabon, Ghana, Kenya et Maroc) ont pris la tête de cette initiative et ont fixé des objectifs concrets d'amélioration au cours des trois ans que durera ce projet.

Ce rapport annuel 2015 du Forum mondial fait un état des lieux détaillé de la transparence fiscale à l'heure où le second mandat du Forum vient à son terme. Il met en lumière les progrès considérables que nous avons réalisés au cours du mandat actuel. De toute évidence, les attentes en matière d'échange de renseignements ont évolué, tout comme l'application des normes correspondantes. Le fondement juridique international de ces échanges s'est lui aussi renforcé, en mettant beaucoup plus l'accent sur les instruments multilatéraux, et de nouvelles juridictions ont adhéré en 2015 à la Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale.

Le défi est d'imaginer l'avenir : à quoi ressemblera la transparence fiscale en 2020, lorsque le prochain mandat du Forum prendra fin ? En conclusion, ce rapport définit des objectifs pour l'avenir immédiat, tout en dessinant nos attentes pour les cinq prochaines années. Nous prévoyons que les retombées de nos investissements dans l'échange de renseignements ne feront que croître, non seulement pour ce qui est de la portée mondiale de ces échanges, mais aussi et surtout en termes de recettes fiscales supplémentaires engrangées.

PARTIE I

INDICATEURS DE PERFORMANCE EN 2015

PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE EN 2015

La première partie de ce rapport décrit les principaux indicateurs de performance du Forum mondial en 2015. Ces indicateurs donnent la mesure de l'impact significatif des activités du Forum mondial pour ses membres et pour d'autres parties prenantes.

Les indicateurs sont présentés en fonction des trois principaux aspects des travaux que le Forum consacre à l'amélioration de la transparence et de la coopération internationale en matière fiscale :

- 1. Mise en œuvre rapide et effective de la norme d'échange de renseignements sur demande**
- 2. Mise en œuvre rapide et effective de la norme d'échange automatique de renseignements**
- 3. Aide aux pays en développement à mettre les normes en application**



La première partie de ce rapport décrit également les améliorations apportées à la structure et à l'organisation du Forum mondial en 2015, qui sous-tendent tous les aspects du mandat du Forum.

La deuxième partie du rapport, qui renseigne sur les travaux accomplis par le Forum mondial en 2015, décrit dans quelle mesure le Forum a atteint ses objectifs en 2015, tandis que les Annexes fournissent des données complémentaires sur les membres du Forum, ses organes de travail et les rapports publiés.

1. MISE EN ŒUVRE RAPIDE ET EFFECTIVE DE LA NORME D'ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

En 2015, les efforts collectifs que nous avons consentis au cours des cinq dernières années pour assurer la mise en œuvre de la norme d'échange de renseignements sur demande ont porté leurs fruits.

Toutes les juridictions jugées non conformes fin 2014 ont amélioré leur situation. À la faveur de modifications substantielles de leur cadre juridique et/ou de leur application pratique de la norme, les îles Vierges Britanniques, Chypre¹, le Luxembourg et les Seychelles ont rempli les conditions pour faire l'objet d'un examen supplémentaire de phase 2 en 2015. L'Autriche, notée partiellement conforme, a aussi pu prétendre à un examen supplémentaire de phase 2 cette année. Ces cinq pays sont désormais considérés comme conformes pour l'essentiel, ce qui les fait entrer dans les deux tiers supérieurs du classement, à égalité avec la grande majorité des membres du Forum mondial.

Parmi les 12 juridictions qui, au moment du dernier rapport, ne satisfaisaient pas aux critères requis pour entamer leur examen de phase 2 en raison de graves lacunes dans leur cadre juridique, cinq ont désormais le feu vert. Les éléments essentiels du cadre juridique étant désormais en place dans ces juridictions, Brunei Darussalam, la Dominique, les îles Marshall [et Panama] débuteront leur examen de phase 2 en 2016. Celui de la Suisse est déjà en cours.

De nombreuses juridictions dont la notation a été revue à la hausse ou qui sont passées à la phase 2 comptent des centres financiers de tout premier plan. Elles sont aujourd'hui très avancées dans la mise en œuvre de la norme mondiale de transparence à des fins fiscales. Il s'ensuit que les responsables d'administration fiscale dans le monde entier ont davantage d'informations à leur disposition et la transparence fiscale s'est considérablement accrue. Les progrès réalisés par ces juridictions témoignent de l'intérêt et de l'efficacité du processus d'examen par les pairs.

Rapports d'examen par les pairs :

Le Forum mondial a publié 215 rapports d'examen par les pairs depuis 2010.

¹ Note de la Turquie : Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne : La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Conformément à la procédure spéciale adoptée par le Forum mondial, les juridictions qui n'ont pas donné suite aux recommandations formulées dans leur rapport de phase 1 pendant plus de deux ans à compter de la publication de leur rapport seront jugées « non conformes » en raison de leur incapacité à mettre en place un cadre juridique propice à l'échange effectif de renseignements, sauf si elles peuvent apporter la preuve de progrès suffisants validés par un examen supplémentaire. Un certain nombre de juridictions en sont toujours à ce stade, et devraient être prochainement soumises à un examen supplémentaire dont l'issue sera positive ou, à défaut, seront notées « non conformes ».

Le Forum mondial a, comme à l'accoutumée, agi avec diligence pour respecter son calendrier d'examens par les pairs. 41 rapports ont été publiés cette année. En octobre 2015, 86 juridictions avaient obtenu une note au terme de leur examen de phase 2, et 74 d'entre elles ont été jugées conformes ou conformes pour l'essentiel. Trois autres juridictions ont été exceptionnellement notées non conformes. Le tableau ci-dessous indique les résultats de l'examen par les pairs de chacune des juridictions évaluées à ce jour. L'annexe1 contient plus de précisions sur la publication des rapports pour chaque juridiction.

Résultats des examens par les pairs (au 30 octobre 2015)

NOTATIONS DES JURIDICTIONS SUITE À LEUR EXAMEN DE PHASE 2	
Afrique du Sud, Australie, Belgique, Canada, Chine, (République populaire de) Colombie, Corée, Danemark, Espagne, Finlande, France, Islande, Inde, Irlande, Île de Man, Japon, Lituanie, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Slovénie, Suède	Conforme
Allemagne, Argentine, Aruba, Autriche, Les Bahamas, Bahreïn, Belize, Bermudes, Brésil, Îles Vierges Britanniques, Îles Caïman, Chili, Îles Cook, Chypre, République Tchèque, Estonie, États-Unis, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Ghana, Gibraltar, Grèce, Grenade, Guernesey, Hong Kong (Chine), Hongrie, Italie, Jamaïque, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Luxembourg, Macao (Chine), Malaisie, Malte, Île Maurice, Monaco, Montserrat, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, Russie, Saint Marin, Singapour, République Slovaque, Saint Kitts et Nevis, Saint Vincent et les Grenadines, Seychelles, Îles Turques et Caïques, Royaume-Uni, Uruguay	Conforme pour l'essentiel
Andorre, Anguilla, Antigua et Barbuda, Barbade*, Costa Rica, Curaçao, Indonésie, Israël*, Samoa, Sainte Lucie*, Saint Martin, Turquie	Partiellement conforme
JURIDICTIONS QUI NE SONT PAS NOTÉES CAR ELLES NE PEUVENT PAS PASSER EN PHASE 2	
Guatemala, Kazakhstan, Liban*, Liberia*, États Fédérés de Micronésie, Nauru*, Trinidad et Tobago, Vanuatu*	Juridictions qui ne passent pas en Phase 2

* Juridiction qui a un examen supplémentaire en cours.

Tous les membres du Forum mondial bénéficient de ces travaux, qui garantissent que les informations requises pour mener des actions de dissuasion et de répression de la fraude fiscale sont disponibles en temps voulu, et attestent que la réputation d'excellence du Forum est largement méritée. Nous félicitons ceux de nos membres dont l'évaluation est positive, et incitons tous les autres à donner rapidement suite aux recommandations formulées dans leur rapport.

Pour aller encore plus loin, le Forum mondial a approuvé une norme plus rigoureuse pour l'examen des pratiques d'échange de renseignements sur demande, ce qui marque une étape décisive. En 2015, tous les travaux préparatoires pour le prochain cycle d'examens par les pairs ont été achevés. Ces examens porteront sur l'ensemble des juridictions membres du Forum mondial ainsi que sur les juridictions non membres pertinentes pour nos travaux. Le cadre qui régit ces examens englobe les éléments suivants :

- **de nouveaux termes de référence**, qui durcissent les critères d'évaluation des juridictions. À partir de 2016, les termes de référence exigent la communication de renseignements sur les propriétaires effectifs, l'examen de la qualité des renseignements échangés et la prise en compte de la question des demandes groupées ;
- **une nouvelle méthodologie**, qui définit les modalités de réalisation des examens par les pairs, en tenant compte des principes d'efficacité, d'équité, de transparence, d'objectivité, d'économie et de coordination avec d'autres organisations ;
- **de nouveaux critères d'évaluation**, qui donnent des indications sur les facteurs à prendre en considération lors de l'analyse du cadre juridique et pratique d'une juridiction ; et
- **un nouveau calendrier d'examens**, qui fixe la date à laquelle les juridictions seront examinées, eu égard à la nécessité d'assurer un équilibre régional et de veiller à l'égalité des règles du jeu, en respectant une période de trois années pleines depuis le dernier examen et d'autres considérations pratiques.

Ces documents, qui s'appuient sur l'expérience considérable acquise à ce jour, constituent l'épine dorsale des travaux qui seront consacrés à l'échange de renseignements sur demande lors des cinq prochaines années. Toutes les juridictions seront tenues d'observer cette norme plus sévère de transparence et d'efficacité de l'échange de renseignements sur demande, et toutes tireront profit de cet effort.

En outre, le Forum mondial a commencé à mesurer de façon plus systématique les retombées de l'échange de renseignements sur les recettes fiscales. Notre enquête en « six questions seulement » révèle que l'échange sur demande peut aboutir à des résultats significatifs. Nous escomptons une forte hausse des recettes recouvrées à partir de fin 2017, lorsque les premiers renseignements échangés automatiquement seront reçus et analysés.

Ces résultats confirment que nous avons raison d'investir des ressources dans l'échange sur demande. La coopération fiscale internationale fonctionne ; et nos travaux collectifs contribuent à imprimer un changement significatif.

Mais il reste encore beaucoup à faire.

Nous allons mener à bien les derniers examens par les pairs relevant du cadre actuel en 2016. Nous lancerons un vaste programme de formation de nos membres et préparerons nos experts en vue du prochain cycle d'examens. Nous demanderons à toutes les juridictions examinées d'agir sans tarder pour donner suite aux recommandations contenues dans leurs rapports, notamment à celles qui restent bloquées à la phase 1 ou qui ont reçu une note inférieure à « conforme pour l'essentiel ».

En résumé, 2015 a été une année intense et couronnée de nombreux succès. Le Forum mondial a non seulement atteint son objectif traditionnel de réaliser 30 examens par les pairs, mais a en outre mené à bien 11 examens supplémentaires de juridictions qui ont beaucoup progressé dans l'application de la norme, et mis sur pied un nouveau cadre d'examen qui prendra effet à la mi-2016.

Recettes fiscales recouvrées :

- 2012 : 520 millions EUR
- 2013 : 745 millions EUR
- 2014 : 667 millions EUR

(enquête auprès de 32 juridictions)

2. MISE EN ŒUVRE RAPIDE ET EFFECTIVE DE LA NORME D'ÉCHANGE AUTOMATIQUE DE RENSEIGNEMENTS

En 2014, le Forum mondial a entériné la nouvelle norme d'échange automatique de renseignements sur les comptes financiers, en procédant à un rythme et à une échelle sans précédent. 94 juridictions se sont publiquement engagées à mettre en œuvre la norme d'échange automatique selon un calendrier qui prévoit que les premiers échanges débuteront en 2017 ou 2018, et cette liste d'engagements ne fera que croître. Tous les grands centres financiers dans le monde ont désormais résolument opté pour cette norme.

L'échange automatique de renseignements offre d'importants avantages à l'ensemble des juridictions et les pays en développement manifestent un intérêt croissant pour cette initiative. Il est encourageant de constater que, cette année, le Ghana ait pris l'engagement public d'appliquer la norme d'ici 2018. Tous les pays sont invités à adhérer à la norme, mais le Forum mondial reconnaît que certains pays en développement confrontés à de lourdes contraintes de capacité n'auront pas les ressources pour le faire aussi vite que d'autres pays. Ces pays sont la cible des efforts de renforcement des capacités, d'aide et de formation, qui englobent la réalisation de projets pilotes décrits à la section 3 ci-dessous.

En 2015, ces engagements politiques se sont traduits en changement concret. Plus de 50 juridictions ont la ferme intention d'entamer leurs premiers échanges en 2017 et s'emploient à faire en sorte que le cadre juridique nécessaire soit mis en place d'ici le 31 décembre de cette année. 40 autres juridictions les suivent de près et seront suffisamment avancées pour entreprendre leurs premiers échanges en 2018.



Cérémonie de signature de l'Accord multilatéral entre autorités compétentes
29 octobre 2014, Berlin, Allemagne

Le tableau ci-dessous résume les échéances prévues pour les échanges automatiques sous la nouvelle norme*.

JURIDICTIONS QUI ENTREPRENDRONT LES PREMIERS ÉCHANGES EN 2017
Afrique du Sud, Allemagne, Anguilla, Argentine, Barbade, Belgique, Bermudes, îles Vierges Britanniques, Bulgarie, îles Caïman, Colombie, Corée, Croatie, Curaçao, Chypre, République Tchèque, Danemark, Dominique, Espagne, Estonie, îles Féroé, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Groenland, Guernesey, Hongrie, Islande, Inde, Irlande, île de Man, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, île Maurice, Mexique, Montserrat, Nioué, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Saint Marin, Seychelles, République Slovaque, Slovénie, Suède, Trinidad et Tobago, îles Turques et Caïques
JURIDICTIONS QUI ENTREPRENDRONT LES PREMIERS ÉCHANGES EN 2018
Albanie, Andorre, Antigua et Barbuda, Arabie Saoudite, Aruba, Australie, Autriche, Les Bahamas, Belize, Brésil, Brunei Darussalam, Canada, Chili, Chine (République populaire de), îles Cook, Costa Rica, Émirats Arabes Unis, Ghana, Grenade, Hong Kong (Chine), Indonésie, Israël, Japon, îles Marshall, Macao (Chine), Malaisie, Monaco, Nouvelle Zélande, Panama, Qatar, Russie, Saint Kitts et Nevis, Sainte Lucie, Saint Vincent et les Grenadines, Samoa, Singapour, Saint Martin, Suisse, Turquie, Uruguay
JURIDICTIONS QUI N'ONT PAS ENCORE INDIQUÉ D'ÉCHÉANCE OU QUI NE SE SONT PAS ENCORE ENGAGÉES
Bahrain, Nauru, Vanuatu

* Les États-Unis ont indiqué qu'ils entreprennent des échanges automatiques d'information conformément à FATCA depuis 2015 et ont conclu des accords intergouvernementaux (AGR) avec d'autres pays pour ce faire. Le modèle 1A AGR conclu par les États-Unis reconnaît la nécessité pour les États-Unis d'atteindre des niveaux équivalents d'échange automatique d'informations réciproques avec des juridictions partenaires. Il inclut également un engagement politique pour poursuivre l'adoption de règles et défendre et soutenir une législation adéquate pour atteindre ces niveaux équivalents d'échange automatique avec réciprocité.

Le Forum mondial, en collaboration avec l'OCDE, n'a pas ménagé sa peine en 2015 pour appuyer ces engagements. Un ensemble d'outils a été élaboré et une assistance directe a été offerte aux membres selon les modalités suivantes :

- Neuf **séminaires de formation régionaux** se sont tenus au Mexique, en Allemagne, en Turquie, à Saint-Marin, aux Philippines, dans les îles Vierges Britanniques, aux Seychelles, en Colombie et en Malaisie. Plus de 400 fonctionnaires issus de 120 juridictions ont participé à ces manifestations interactives et à de nombreuses formations approfondies sur la nouvelle norme.



Atelier conjoint OCDE/Forum mondial sur l'échange automatique de renseignements, organisé à Bogota, Colombie, 21 au 24 juillet 2015

- La publication du **Manuel de mise en œuvre de la NCD et de Questions fréquentes**, qui aident les juridictions et les institutions financières à mieux comprendre la Norme et son application.
- **Un appui** et une assistance aux membres pour qu'ils adhèrent à la **Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle** et à **l'Accord multilatéral entre autorités compétentes**, qui constituent le fondement juridique et opérationnel à partir duquel se construira un réseau efficace de relations d'échange automatique. Depuis le rapport annuel de 2014, la Barbade, la Bulgarie, El Salvador, Maurice et les Seychelles ont signé la Convention, ce qui porte à 89 le nombre total de juridictions couvertes par la Convention. En outre, 23 juridictions supplémentaires ont rejoint l'Accord multilatéral entre autorités compétentes, qui couvre désormais 74 juridictions. Beaucoup d'autres juridictions ont exprimé leur souhait de signer la Convention, et ces deux instruments devraient susciter de nouvelles adhésions.
- Un **processus d'évaluation préalable de la confidentialité** a été lancé afin de centraliser l'examen à haut niveau des dispositifs de protection de la confidentialité et des données mis en place par chaque juridiction. Cette initiative facilitera le choix des partenaires pour l'échange automatique. Plus

de 50 rapports devraient être finalisés en 2015, tandis que les autres rapports portant sur l'ensemble des 96 juridictions qui ont opté pour l'échange automatique devront être achevés en 2016. La deuxième partie de ce rapport contient des informations plus détaillées sur ce processus.

- Des **projets pilotes** dirigés par le Secrétariat du Forum mondial et ses juridictions membres. Il s'agit de projets de transfert de connaissances entre pairs destinés à aider les pays en développement à donner corps à l'échange automatique de renseignements et à en tirer profit dans les meilleurs délais. Cinq projets ont débuté, associant l'Albanie (avec l'aide de l'Italie), la Colombie (avec l'aide de l'Espagne), les Philippines (avec l'aide de l'Australie), le Maroc (avec l'aide de la France) et le Ghana (avec l'aide du Royaume-Uni). Dans trois d'entre eux, le pays pilote s'est engagé à déployer l'échange automatique à la même date que d'autres membres, à savoir 2017 ou 2018. Tous les pays en développement membres du Forum mondial sont invités à participer à un projet de ce type.
- Une **assistance individualisée** est apportée en permanence à d'autres membres du Forum mondial, notamment les Seychelles et Saint-Kitts-et-Nevis.
- Des **services de conseil sur des questions techniques et juridiques**, prodigués par des agents ad hoc au sein du Secrétariat du Forum et en mobilisant des ressources disponibles sur le site Internet du Forum.
- Un **processus de suivi permanent**, qui permet de consigner les grandes étapes de la mise en œuvre et de repérer les domaines dans lesquels les membres du Forum peuvent avoir besoin d'un soutien.
- Le **Portail pour l'échange automatique de renseignements**, une ressource en ligne qui fournit des indications sur l'état d'avancement de la mise en œuvre, ainsi que des informations sur les règles de détermination de la résidence fiscale et des numéros d'identification du contribuable, qui seront utiles aux contribuables et aux établissements financiers en particulier.
- Le **protocole d'amendement du Modèle d'accord sur l'échange de renseignements en matière fiscale** qui, outre l'échange sur demande, prévoit aussi l'échange automatique et spontané de renseignements.

Même si l'échange de renseignements ne débutera qu'en 2017, l'effet dissuasif de l'échange automatique se fait d'ores et déjà sentir. Une enquête auprès des membres du Forum a montré que le nombre de contribuables qui déclarent spontanément l'existence de comptes financiers à l'étranger a fortement augmenté entre 2011 et 2014, année durant laquelle la nouvelle norme

Divulgation de l'existence de comptes financiers à l'étranger

Nombre de signalements

- 2011 : 1.2 million
- 2014 : 1.8 million

(enquête auprès de 26 juridictions)

d'échange automatique a été publiée et où les juridictions ont pris l'engagement de l'appliquer. Le montant cumulé des sommes régularisées volontairement, qui dépassait 37 milliards EUR en 2014, témoigne de cette évolution favorable.

L'échange automatique a considérablement étendu la portée des travaux du Forum mondial, qui est aujourd'hui à la pointe de la coopération fiscale. Le Forum ainsi que ses membres continueront d'agir pour que tous les bienfaits de cette nouvelle norme puissent se concrétiser. Ces efforts conjugués changeront l'arithmétique des flux financiers extraterritoriaux et transformeront radicalement la dynamique de la fraude fiscale internationale. Pratiquement toutes les places financières étant déterminées à respecter la norme, il n'y aura bientôt plus de possibilité de dissimuler des comptes financiers. Les personnes qui tenteront de se soustraire à leurs obligations fiscales prendront des risques beaucoup plus grands. Pour assurer l'égalité des règles du jeu au niveau mondial, nous exhortons les juridictions qui n'ont pas encore adhéré à la norme à le faire.

Pour conforter les progrès réalisés en si peu de temps, nous devons maintenir nos efforts dans les années à venir et veiller à honorer nos responsabilités mutuelles. Forts du succès et des enseignements tirés de l'application effective et à grande échelle de l'échange de renseignements sur demande, nous continuerons d'œuvrer à une mise en œuvre rapide et généralisée de l'échange automatique. Nous ne devons pas tolérer que le système financier soit détourné au profit de quelques-uns qui tentent de faire obstacle à la réalisation de nos objectifs communs. Aussi, nous demandons à tous nos membres qui y ont été invités, mais qui ont jusqu'à présent refusé, de s'engager immédiatement en faveur de l'échange automatique de renseignements dans les délais convenus. Nous sommes aux côtés de ceux de nos membres qui font tout leur possible pour respecter les délais fixés, et encourageons les pays en développement à réfléchir aux importants avantages que l'échange automatique peut leur procurer.

3. ACCOMPAGNER LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA NORME

1. La fiscalité fait désormais partie des grands axes de travail à l'échelle internationale en faveur du développement. Les stratégies de développement durable mentionnent de plus en plus souvent l'importance de la mobilisation des ressources intérieures, or celle-ci passe par la capacité des juridictions à générer des recettes fiscales internes et à lutter contre la fraude fiscale. Cette nouvelle perspective place les travaux du Forum mondial au cœur des stratégies de développement.



Séminaire consacré à l'échange de renseignements sur demande, tenu à Yaoundé, au Cameroun, du 22 au 24 juillet 2015

Si la transparence fiscale n'est pas la seule approche permettant d'améliorer la mobilisation des ressources intérieures, elle reste l'un des moyens privilégiés d'y parvenir. En s'attachant à promouvoir l'accès à l'échange de renseignements, le Forum mondial et ses membres ont acquis en cinq ans une expertise en matière de transparence qu'un grand nombre de pays en développement pourront aisément s'approprier.

Le Forum mondial est bien placé pour contribuer de manière déterminante à répondre à ces enjeux. Il représente en effet la plus grande organisation consacrée à la fiscalité dans le monde, et est constitué pour moitié de pays en développement qui travaillent sur un pied d'égalité avec les autres membres. Il offre à ses membres un forum unique dans lequel exprimer leurs besoins et trouver des solutions.

En 2015, le Forum mondial a réalisé des progrès significatifs en ce sens. L'année 2015 a également été la première année complète de l'Initiative africaine, projet stratégique triennal centré sur l'accompagnement des pays pour promouvoir l'utilisation efficace de l'échange de renseignements dans les pays africains membres du Forum. Six de nos pays membres se sont proposés pour diriger cette initiative (Burkina Faso, Cameroun, Gabon, Ghana, Kenya et Maroc) et les objectifs définis pour l'année ont été atteints. Ces objectifs étaient notamment liés à des changements structurels dans l'organisation des travaux sur l'échange de renseignements ; au niveau minimum de demandes d'échange de renseignements envoyées ; et à la signature de la Convention multilatérale concernant l'assistance

administrative mutuelle en matière fiscale. Chacun de ces membres a par ailleurs bénéficié d'une formation dédiée de la part du Forum mondial tout au long de 2015. Hormis les retombées positives attendues à plus long terme, la bonne atteinte de ces objectifs apporte d'ores et déjà des bénéfices immédiats à ces pays et à l'ensemble de leurs pairs au sein du Forum mondial.

Objectifs des pays qui ouvrent la voie



- Constituer une unité dédiée à l'échange de renseignements
- Déléguer les fonctions d'autorité compétente
- Signer la Convention avant décembre 2015
- Envoyer 30 demandes d'ici à 2017
- Assurer un suivi de la progression des recettes

La contribution potentielle du Forum mondial au Programme d'action pour le développement est incontestable. Le Programme d'action d'Addis-Abeba, issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en juillet 2015, constitue une avancée historique et pose le cadre de mise en œuvre des objectifs mondiaux de développement. Les questions fiscales figurent parmi les priorités retenues par cette résolution, ce qui a notamment conduit à définir différents engagements pour renforcer la coopération fiscale internationale, promouvoir la lutte contre l'évasion fiscale, soutenir le renforcement des capacités en matière fiscale dans les pays en développement, améliorer la transparence et généraliser l'échange automatique de renseignements à des fins fiscales. La résolution souligne expressément l'apport des travaux du Forum mondial.

Le Forum mondial a par ailleurs organisé (avec le soutien de la France) un événement parallèle durant la conférence d'Addis-Abeba qui a davantage encore souligné l'importance de la transparence fiscale. Ce séminaire a mis l'accent sur les liens entre, d'une part, la transparence fiscale et l'échange de renseignements et, d'autre part, la mobilisation des ressources intérieures. L'exposé introductif a été assuré par M. Donald Kaberuka, Président de la Banque africaine de développement, en présence du Secrétaire général de l'OCDE et des ministres des Finances d'Afrique du Sud, d'Inde, des Seychelles et de Colombie. Les intervenants ont insisté sur le fait qu'il est essentiel – et possible – que les pays en développement bénéficient plus encore de la transparence accrue découlant des actions collectives des membres du Forum mondial depuis cinq ans. Les échanges ont mis en évidence les liens étroits qui existent entre l'utilisation accrue de l'échange de renseignements et les progrès de la transparence fiscale, d'une part, et le renforcement des mesures de lutte contre les flux financiers illicites, le blanchiment d'argent, la corruption et l'amélioration de la bonne gouvernance, d'autre part.



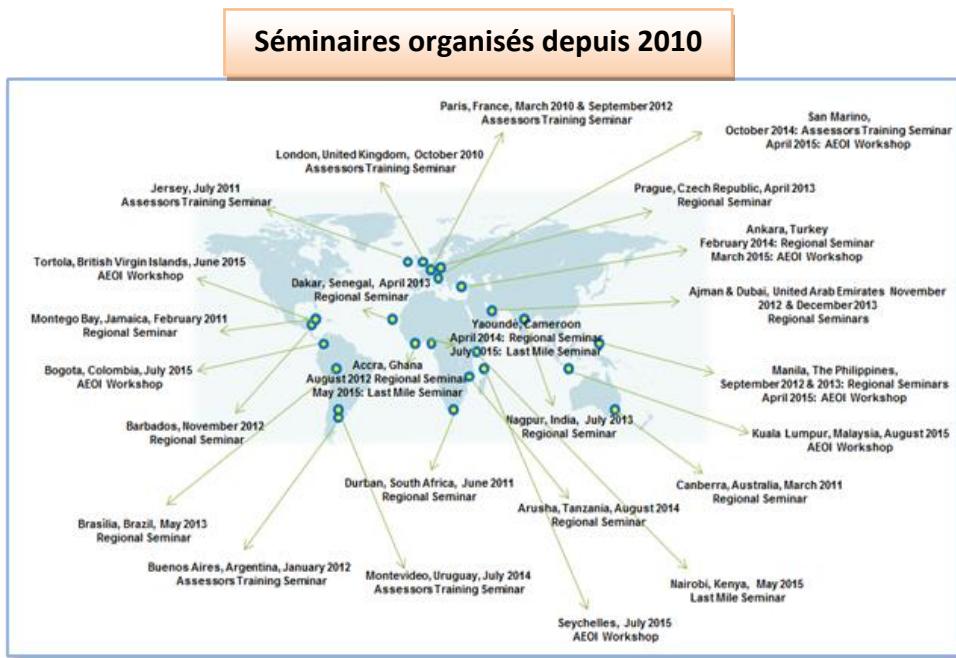
Photo de gauche : **M. George Blankson**, Commissaire général, Administration fiscale ghanéenne, **M. Jayant Sinha**, Ministre des finances de l'Inde et **M. Angel Gurría**, Secrétaire général de l'OCDE.

Photo de droite : **M. Donald Kaberuka**, Président de la Banque africaine de développement

Séminaire organisé par le Forum mondial le 14 juillet 2015 dans le cadre de la troisième Conférence internationale des Nations unies sur le financement du développement à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Ce séminaire a notamment conduit au lancement de l'Initiative fiscale d'Addis-Abeba, mise en place sous l'impulsion de l'Allemagne, des États-Unis, des Pays-Bas et du Royaume-Uni. Des engagements sans précédent ont été pris concernant le financement de mesures d'aide au développement des capacités en matière fiscale, notamment en matière de transparence fiscale et d'échange de renseignements à des fins fiscales. Les participants se sont engagés à multiplier par deux d'ici à 2020 les montants de l'assistance technique en faveur de la mobilisation des ressources fiscales internes, en mettant l'accent sur la capacité pour les pays en développement à valoriser les retombées de l'échange de renseignements en matière fiscale, y compris de l'échange automatique de renseignements.

Outre les travaux lancés au titre de l'Initiative africaine, les programmes d'aide du Forum mondial en faveur des pays en développement ont également pris la forme de programmes bilatéraux d'accompagnement pour 10 de nos membres en prévision d'un examen par les pairs, notamment le Pérou, qui a rejoint le Forum mondial depuis peu, et la Colombie, avec une session de formation et de sensibilisation destinée aux vérificateurs régionaux. En tout, plus de 30 sessions de formation ont été organisées en 2015, soit une hausse de 50 % par rapport à l'année 2014.



Nous renforçons également nos liens avec les organisations internationales qui consacrent des travaux à la transparence et à l'échange d'informations en matière fiscale. À titre d'exemple, le Forum mondial a apporté son soutien à la tenue d'un séminaire organisé au Cambodge et au Japon par la Banque asiatique de développement, qui avait pour objectif de présenter aux pays non membres du Forum mondial l'échange de renseignements sur demande dans ses principaux aspects juridiques et pratiques, ainsi que la manière de parvenir à la transparence en supprimant les obstacles liés aux politiques publiques ou au cadre juridique.

Le rôle privilégié et l'efficacité du Forum mondial dans ce domaine sont le fruit des contributions financières et techniques des pays. Les membres du Forum mondial remercient le Royaume-Uni, la France, le Japon, la Suisse, l'Australie et l'Inde pour leur générosité et leur assistance au cours de cette année, et demeurent déterminés à mettre en évidence le retour sur investissement des travaux en cours. Plus précisément :

 Le ministère du Développement international du Royaume-Uni (*Department for International Development*, DfID) a alloué un financement de 1.6 million GBP (1.9 million EUR) à des missions d'assistance technique en faveur de pays en développement pendant une période de trois ans. Le Royaume-Uni a également attribué une aide financière dédiée à l'Initiative Africaine.

 Le ministère français des Affaires étrangères s'est engagé à fournir des fonds au Forum mondial dans le cadre de missions d'assistance technique auprès de pays d'Afrique francophone et au titre de l'Initiative africaine, en complément au

financement consacré en 2014 à une aide spécifique pour la préparation à la phase 1.

 Le Japon continue à contribuer de manière significative au financement d'activités d'assistance technique en Asie qui concernent à la fois l'échange de renseignements sur demande et l'échange automatique de renseignements.

 L'Australie et la Suisse ont apporté des financements afin d'accompagner des juridictions situées dans le Pacifique ou en Afrique dans leur mise en œuvre de l'échange automatique de renseignements.

 L'Inde a maintenu sa participation au financement d'un poste d'administrateur du Secrétariat du Forum mondial.

Du point de vue du Forum mondial, les pays en développement sont des parties prenantes incontournables et, sauf exception, les nouveaux membres qui rejoindront le Forum mondial seront issus de leurs rangs. Notre objectif est de garantir que chacun des membres du Forum mondial s'approprie une expertise significative.

4. STRUCTURE ET ORGANISATION

Des travaux importants ont été consacrés à la rationalisation de nos procédures de gouvernance. Les changements retenus s'appuient sur les enseignements cumulés lors des cinq dernières années, compte tenu de la diversité de nos membres, de l'évolution constante de leurs attentes, et des nouveaux travaux que nous avons entrepris. Alors que son deuxième mandat touchait à son terme, et que différents travaux préparatoires au titre du mandat suivant marquaient l'année 2015, le Forum mondial se devait de réexaminer sa structure et son organisation.

Le Forum mondial a accepté un renouvellement de son mandat pour cinq années supplémentaires et une reformulation de ses missions de manière à prendre acte officiellement de l'importance du nouvel axe de travail consacré à l'échange automatique de renseignements, tout en présentant plus en détail les activités d'assistance technique.



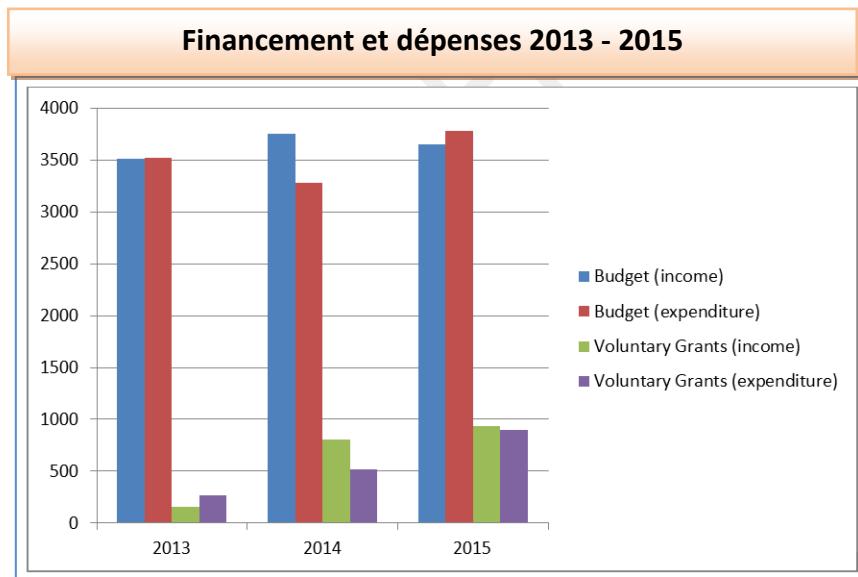
Les changements proposés en matière de structure et d'organisation visent à impliquer autant que possible nos membres dans chaque aspect de nos activités, en garantissant la poursuite efficace et efficiente de nos travaux. Ces propositions peuvent être résumées comme suit :

La Plénière demeure l'organe de prise de décision du Forum mondial, ce qui est essentiel pour préserver la caractéristique distinctive du Forum : la participation de tous ses membres sur un pied d'égalité.

À ce jour, le Forum mondial compte trois organes de travail : le Comité de pilotage, le Comité d'examen par les pairs et le Groupe de travail sur l'échange automatique de renseignements. Le Comité de pilotage continuera d'être l'organe de direction exécutive du Forum mondial, chargé des questions relatives à la mise en œuvre des termes de référence et de la stratégie du mandat, ainsi que la gestion des ressources. De plus, le Forum mondial continuera de s'appuyer sur les travaux du Comité d'examen par les pairs, qui analyse, en vue de leur adoption finale par le Forum mondial, tous les rapports établis au titre des examens par les pairs. Le Groupe de travail sur l'échange automatique de renseignements, créé début 2014, restera ouvert dans l'avenir immédiat à tous les membres du Forum mondial afin d'assurer pleinement ses fonctions de formation et de mise en commun des expertises, tout en s'acquittant des missions de suivi et d'examen de l'application de la norme relative à l'échange automatique de renseignements.

Les principaux changements au titre du troisième mandat peuvent être résumés comme suit : garantir une transparence accrue et une diffusion des documents auprès de tous les membres ; élargir, pour tous les membres du Forum mondial, les possibilités de prendre part aux activités de ses organes de travail ; mettre en place un mécanisme de rotation plus transparent et prévisible afin d'assurer une participation accrue et une diversité renforcée au sein les groupes de travail ; et cerner plus précisément les attentes des membres pour chaque groupe de travail.

Le Forum mondial, dont la notoriété grandit, doit faire face à une demande croissante et nous recherchons des gains d'efficience dans l'utilisation de notre budget. Nous envisageons par exemple un recours accru aux dons en nature et aux contributions volontaires de nos membres et partenaires (notamment sous la forme de détachement d'agents, de l'accueil ou du parrainage d'événements organisés par le Forum mondial), et une collaboration plus étroite avec les organisations régionales. Il est intéressant de souligner la stabilité du volet « recettes » du budget de base du Forum mondial. Les cotisations versées par les membres, qui représentent l'essentiel du budget de base (environ 95 % des recettes en 2015), sont restées au même niveau depuis 2012.



Le Forum mondial reçoit en outre des contributions généreuses de la part de différentes juridictions et d'organismes donneurs, qui lui permettent d'entreprendre des travaux spécifiques. La majeure partie de ces fonds est actuellement consacrée aux missions d'assistance technique, conformément aux conditions définies par les donneurs.

Enfin, nous avons également évalué les réalisations du mandat écoulé et défini les objectifs du mandat suivant.

5. CONCLUSION : PROCHAINES ÉTAPES ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES À L'HORIZON 2020

Alors que le deuxième mandat du Forum mondial est arrivé à son terme, il convient de présenter les objectifs retenus pour le mandat à venir.

Les objectifs définis pour 2016 ont été construits autour de trois axes déterminants du mandat précédent.

Concernant l'échange de renseignements sur demande, l'année 2016 permettra de mener à terme les examens inscrits au calendrier actuel et d'ouvrir le prochain cycle d'examens. Nous consacrerons donc des efforts importants pour appliquer les nouveaux termes de référence et les nouvelles procédures, en privilégiant toujours la cohérence et l'équité de notre approche, et en formulant en tant que de besoin des recommandations constructives. Nous mettrons également l'accent sur le renforcement des procédures de suivi, pour veiller notamment à ce que les membres prennent des mesures sans délai lorsque le rapport de l'examen par les pairs contient des recommandations à leur intention.

Pour ce qui concerne l'échange automatique de renseignements, 2016 sera une nouvelle année décisive sur le volet de l'accompagnement des membres, pour

respecter les engagements pris concernant l’application de la norme sur l’échange automatique de renseignements, mais aussi sur le volet du suivi, avec notamment la définition des principes retenus pour évaluer le respect de la norme. Le Groupe de travail sur l’échange automatique de renseignements terminera les évaluations préalables à haut niveau en matière de confidentialité des données ; décrira en détail le mécanisme d’examen par les pairs du respect de la norme, en identifiant les aspects pouvant être évalués en amont pour garantir la cohérence et l’efficacité de l’adoption de la norme ; et mènera un suivi en temps réel de la mise en œuvre effective de la norme dans les délais fixés, en recensant auprès des membres, le cas échéant, les besoins d’assistance ciblée. Le Groupe de travail poursuivra également sa participation à la définition d’un système commun de transmission des données, étant entendu que le Forum mondial pourrait prendre part à la gouvernance de ce système. En outre, les efforts actuels seront renouvelés pour encourager tous les membres du Forum mondial, en particulier ceux qui ont pris l’engagement d’adopter l’échange automatique de renseignements à l’horizon 2017-18, d’adhérer à la Convention multilatérale concernant l’assistance administrative mutuelle en matière fiscale et à l’Accord multilatéral entre autorités compétentes.

Pour que les normes relatives à l’échange de renseignements sur demande et à l’échange automatique de renseignements produisent pleinement leur effet, il est nécessaire qu’elles soient appliquées, à terme, à l’échelle mondiale. L’assistance aux pays en développement restera donc d’une importance capitale, que ce soit au titre des objectifs définis par l’Initiative africaine, d’initiatives locales additionnelles soutenues par des organisations régionales, ou de l’accompagnement dédié aux juridictions qui mettent en place l’échange automatique de renseignements.

Au-delà de cet horizon immédiat, nous avons également envisagé notre stratégie pour le terme de ce nouveau mandat. En 2020, l’échange de renseignements sur demande sera devenu un outil mondial, utilisé par tous. Le prochain cycle d’examens par les pairs au titre de l’échange de renseignements sur demande sera terminé. Les résultats de ces examens feront état des progrès constants de nos membres quant à la qualité de l’échange de renseignements. L’analyse des données concernant la propriété effective et la qualité des demandes permettront d’améliorer significativement le cadre juridique et les pratiques, non seulement aux fins fiscales, mais, plus largement, en appui aux efforts de nos membres pour lutter contre le blanchiment de capitaux, le crime organisé et la corruption. L’échange de renseignements sur demande sera une composante centrale du respect des engagements internationaux en matière de fiscalité, car la transparence acquiert une nouvelle dimension aux fins fiscales (avec notamment les prochaines mises en application de l’échange automatique de renseignements, des déclarations pays par pays et de l’échange des décisions administratives anticipées, qui souligneront l’importance de l’échange de renseignements sur demande). Nous espérons que

l'échange de renseignements sur demande aura des effets positifs encore plus marqués sur les recettes publiques, de manière à rentabiliser plusieurs fois l'investissement initial.

En 2020, la mise en place de l'échange automatique de renseignements sera bien avancée dans la quasi-totalité des membres du Forum mondial. Le volume de données échangées aura atteint un niveau sans précédent, offrant aux administrations fiscales des outils vraiment efficaces pour accomplir leurs missions de détection, de dissuasion et de répression de la fraude fiscale en analysant les comptes financiers. Collectivement, nous aurons mené à bien une énorme quantité de travail pour respecter nos engagements, y compris pour garantir la sécurité des informations et leur utilisation appropriée et pour accompagner nos membres sur tous les aspects (juridiques, opérationnels, techniques) de la mise en œuvre interne de la norme sur l'échange automatique de renseignements et dans l'évaluation des risques. Cette approche permettra de préserver la dimension mondiale de la norme, en évitant l'apparition de variantes locales, et de garantir son application effective par toutes les juridictions. C'est ainsi que nous préserverons l'équité des règles du jeu à l'échelle mondiale. D'ici à 2020, les fruits de tous ces efforts seront visibles par tous. Non seulement les administrations fiscales disposeront d'une quantité considérable d'informations, mais la nature même du secteur financier aura été fondamentalement transformée, les questions de la transparence et de la fiscalité occupant une place centrale dans les activités quotidiennes de chacun.

Les progrès réalisés au titre du programme d'action pour développement auront-elles aussi des effets positifs particulièrement importants. Avec l'Initiative africaine, nous aurons mené à bien notre premier projet régional, transformant l'engagement de la région en faveur du programme de travail pour la transparence aux fins fiscales. Les enseignements tirés de ce projet nous permettront de faire bénéficier d'avancées comparables de nombreux autres pays en développement, dans d'autres régions. L'échange de renseignements ne sera pas considéré comme un coût de mise en conformité, mais bien comme un outil qu'il est facile d'utiliser. Nous aurons acquis une expertise indéniable pour permettre à nos nouveaux membres de s'approprier notre expertise collective.

PARTIE II

AXES DE TRAVAIL

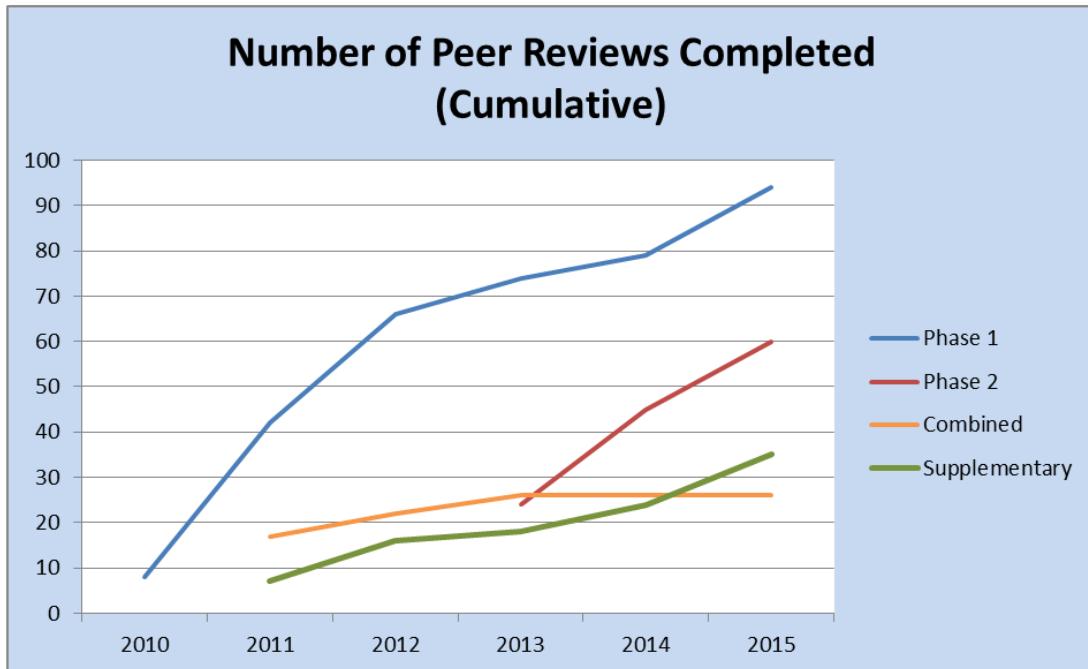
AXES DE TRAVAIL

Cette partie présente plus en détail les approches retenues par le Forum mondial pour conduire ses travaux, ainsi que les différents intervenants concernés. Elle est construite autour des trois principaux axes de travail décrits dans la première partie : l'échange de renseignements sur demande ; l'échange automatique de renseignements ; l'accompagnement des pays en développement. Elle apporte enfin des précisions sur la structure et l'organisation du Forum mondial.

Axe de travail n° 1 : Échange de renseignements sur demande

Les examens par les pairs concernant l'échange de renseignements sur demande s'articulent généralement en deux étapes : l'examen de phase 1, qui vise le cadre juridique et réglementaire de la transparence et de l'échange de renseignements à des fins fiscales, auquel succède l'examen de phase 2, qui évalue la mise en œuvre de la norme dans la pratique. Chaque examen de ce type donne lieu à un rapport adopté par le Forum mondial, qui formule des recommandations (lorsque nécessaire) et présente la notation attribuée en matière d'efficacité.

Le graphique ci-dessous présente le nombre et la nature des examens consacrés à l'échange de renseignements sur demande au cours des cinq dernières années. Le cycle initial d'examens touche aujourd'hui à son terme. En tout, 41] rapports ont été publiés en 2015, et 111 au cours du mandat actuel de trois ans. Le nombre total de rapports publiés s'élève à 215, auxquels s'ajouteront les 35 attendus entre fin 2015 et début 2016. Le premier cycle d'examens sera alors terminé.



Comme indiqué dans la première partie, l'année 2015 a été dominée par des investissements réalisés pour l'avenir. Des changements importants ont été apportés afin de parachever le cadre du prochain cycle d'examens, en mettant à profit l'expérience acquise au cours du cycle initial. Le Forum mondial a adopté de nouveaux termes de référence, une nouvelle méthodologie et de nouveaux critères d'évaluation. Conformément aux nouveaux termes de référence, tous les examens du prochain cycle seront réalisés selon une double approche permettant d'évaluer le cadre juridique et la mise en œuvre de la norme dans la pratique. La procédure relative aux rapports supplémentaires a également été renforcée et d'autres aspects du cadre méthodologique ont été modifiés pour tenir compte des pratiques exemplaires adoptées durant le premier cycle d'examens.

Nous présentons ci-dessous les nouveaux termes de référence, qui fixent des critères plus stricts pour l'évaluation des juridictions. À compter de 2016, ces termes de référence imposent la communication de renseignements concernant les propriétaires effectifs, prévoient une analyse de la qualité des renseignements échangés ainsi que la prise en compte des demandes groupées.

TERMES DE RÉFÉRENCE 2016

- A.1** Les juridictions doivent s'assurer que leurs autorités compétentes ont à disposition des renseignements relatifs à la propriété et à l'identité, y compris concernant la propriété légale et la propriété effective, pour l'ensemble des entités et arrangements pertinents.
- A.2** Les juridictions doivent s'assurer que des registres comptables fiables soient tenus pour l'ensemble des entités et arrangements pertinents.
- A.3** Les renseignements bancaires doivent être disponibles pour tous les titulaires de comptes.
- B.1** Les autorités compétentes doivent, au titre d'un accord d'échange de renseignements, avoir le pouvoir d'obtenir et de communiquer les informations demandées à une personne placée sous leur compétence territoriale et qui détient ou contrôle ces informations (indépendamment de toute obligation juridique impartie à cette personne de respecter la confidentialité de ces informations).
- B.2** Les droits et sauvegardes (concernant par exemple les notifications et les droits de recours) applicables aux personnes dans la juridiction requise doivent être compatibles avec un échange de renseignements efficace.
- C.1** Les mécanismes d'échange de renseignements doivent permettre un échange efficace de renseignements.
- C.2** Le réseau de mécanismes d'échange de renseignements des juridictions doit couvrir tous les partenaires pertinents.
- C.3** Les mécanismes d'échange de renseignements des juridictions doivent comporter des dispositions garantissant la confidentialité des renseignements reçus.
- C.4** Les mécanismes d'échange de renseignements doivent respecter les droits et protections des contribuables et des tiers.
- C.5** La juridiction doit procéder de manière efficace lorsqu'elle formule des demandes de renseignements et répond aux demandes dont elle est saisie au titre de son réseau de conventions.

Le prochain cycle d'examens par les pairs sera conduit selon le nouveau calendrier adopté par le Forum mondial et présenté ci-après. Le calendrier du cycle d'examen actuel figure, pour information, à l'annexe 2.

Calendrier des examens par les pairs EOIR : 2016-2020

2016		2017				2018			
2ème semestre		1er semestre		2ème semestre		1er semestre		2ème semestre	
Australie	Qatar	Ghana	États-Unis	Japon	Aruba	Liechtenstein	Botswana	Nauru	Iles Marshall
La Barbade	Canada	Monaco	Saint-Marin	Philippines	Indonésie	Autriche	Arabie Saoudite	Liban	Panama
Bermudes	Danemark	Belgique	Nouvelle-Zélande	Singapour	Pays-Bas	Iles Vierges britanniques	Seychelles	Pérou	États fédérés de Micronésie
Iles Caïman	Allemagne	France	Bahreïn	Royaume-Uni	Curaçao	Luxembourg	Malaisie	Vanuatu	Suisse
Irlande	Inde	Ile de Man	Estonie	Anguilla	Saint-Christophe-et-Niévès	Brésil	Espagne	Guatemala	Brunei Darussalam
Maurice	Jamaïque	Italie	Guernesey	Antigua et Barbuda	Ancienne République yougoslave de Macédoine	Hong Kong-Chine	Croatie	Liberia	Dominique
Norvège	Jersey	Bahamas	Hongrie	Iles-Turques-et-Caïques	Andorre	Macao, Chine	Trinité-et-Tobago	Tunisie	Ukraine

2019				2020			
1er semestre		2ème semestre		1er semestre		2ème semestre	
Tanzanie	Chypre*	Iles Cook	Afrique du Sud	Pologne	Slovénie	El Salvador	Kazakhstan
Côte d'Ivoire	Costa Rica	République tchèque	Saint-Vincent-et-les-Grenadines,	Turquie	Lituanie	Mauritanie	Pakistan
Niger	Gibraltar	Grenade	Saint-Martin	Portugal	Kenya	Maroc	Sénégal
Émirats arabes unis	Grèce	Malte	Samoa	Niue	Colombie	Albanie	Ouganda
Uruguay	Corée	Fédération de Russie	Argentine	Finlande	Géorgie	Burkina Faso	Lesotho
Chili	Mexique	Sainte-Lucie	Belize	Suède	Nigeria	Cameroun	Azerbaïdjan
République populaire de Chine	Montserrat	République slovaque	Israël	Islande	Lettonie	Gabon	Roumanie
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Bulgarie						République dominicaine

* **Note de bas de page de la Turquie**

Les informations contenues dans ce document, qui font référence à « Chypre », concernent la partie sud de l'île. Il n'existe pas d'autorité unique représentant à la fois le peuple chypriote turc et le peuple chypriote grec sur l'île. La Turquie reconnaît la République turque de Chypre du Nord (RTCN). Tant qu'une solution durable et équitable n'a pas été trouvée dans le contexte des Nations Unies, la Turquie maintient sa position concernant le « problème de Chypre ».

Note de bas de page de tous les États membres de l'Union européenne et de l'OCDE et de l'Union européenne

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies à l'exception de la Turquie. Les informations contenues dans ce document font référence à la zone sous le contrôle effectif du Gouvernement de la République de Chypre.

Axe de travail n° 2 : Échange automatique de renseignements

Le Groupe de travail sur l'échange automatique de renseignements, créé début 2014, accompagne les membres du Forum mondial dans leur mise en œuvre de la norme relative à l'échange automatique de renseignements. Ce groupe de travail, qui constitue un forum de partage des connaissances et de sensibilisation, peut être rejoint par tous les membres du Forum mondial qui le souhaitent. Une liste de ses membres actuels est fournie à l'annexe 4.

En 2015, le Groupe de travail a mené à terme la conception du mécanisme d'évaluation préliminaire en matière de confidentialité et de protection des données et a mis en place le cadre de suivi.

L'importance accordée à la confidentialité traduit la prise en compte des attentes des juridictions, qui doivent être assurées, pour mettre en place l'échange automatique de renseignements, que leurs contreparties garantiront la confidentialité et la sécurité des données. La mission du Groupe de travail consiste à établir, grâce à une évaluation de haut niveau, que chaque juridiction qui adopte l'échange automatique de renseignements peut assurer la confidentialité et la protection des données. La centralisation de ce travail au sein du Forum mondial facilitera la mise en œuvre rapide de l'échange automatique de renseignements par les juridictions, qui ne seront pas tenues de mener leur propre évaluation des pratiques de sécurité de chacune des nombreuses contreparties qui se sont engagées à adopter l'échange automatique de renseignements. Les conclusions de ces évaluations permettront ainsi aux membres du Forum mondial de prendre des décisions éclairées concernant leurs contreparties à l'échange automatique de renseignements. De plus, ces rapports d'évaluation seront utiles à toutes les juridictions participantes car ils formuleront des recommandations pour améliorer, le cas échéant, les procédures actuelles de protection des données.

Le panel mis en place pour mener à bien ces évaluations réunit des experts issus de différents membres du forum mondial, notamment l'Afrique du sud, l'Allemagne, les États-Unis, la France, l'Inde, l'Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, le Mexique, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, Singapour et la Suisse. Les premiers examens inscrits au calendrier concernent les juridictions qui se sont engagées à réaliser les premiers échanges automatiques en 2017. Les travaux se poursuivront en 2016 avec la rédaction des rapports consacrés aux juridictions qui mettront en place les échanges automatiques en 2018. D'ici à mi-2016, toutes les juridictions qui se sont engagées sur ces deux échéances disposeront de leur évaluation.

Les travaux relatifs à l'échange automatique de renseignements englobent aussi le suivi de la mise en œuvre de la norme. Lors de la réunion tenue à Berlin, il a été

convenu que tous les membres qui se sont engagés à respecter la norme à l'horizon 2017/2018 fourniraient un état d'avancement de leurs travaux décrivant les progrès accomplis en 2015. En outre, des juridictions qui ne se sont pas encore engagées à adopter la norme sur l'échange automatique de renseignements pourraient décider de le faire prochainement, il est donc important de recenser les différents besoins d'assistance technique, et les domaines dans lesquels ils se manifestent. À cette fin, tous les membres du Forum mondial ont reçu un questionnaire portant sur la phase de mise en œuvre, et le Secrétariat du Forum se chargeant d'analyser les réponses obtenues. de manière à définir les axes prioritaires de l'accompagnement des juridictions pour assurer respect des engagements à mettre en œuvre l'échange automatique de renseignements. Les tâches de suivi seront assurées de manière constante tout au long de la période 2016-17.

Axe de travail n° 3 : Accompagner les pays en développement

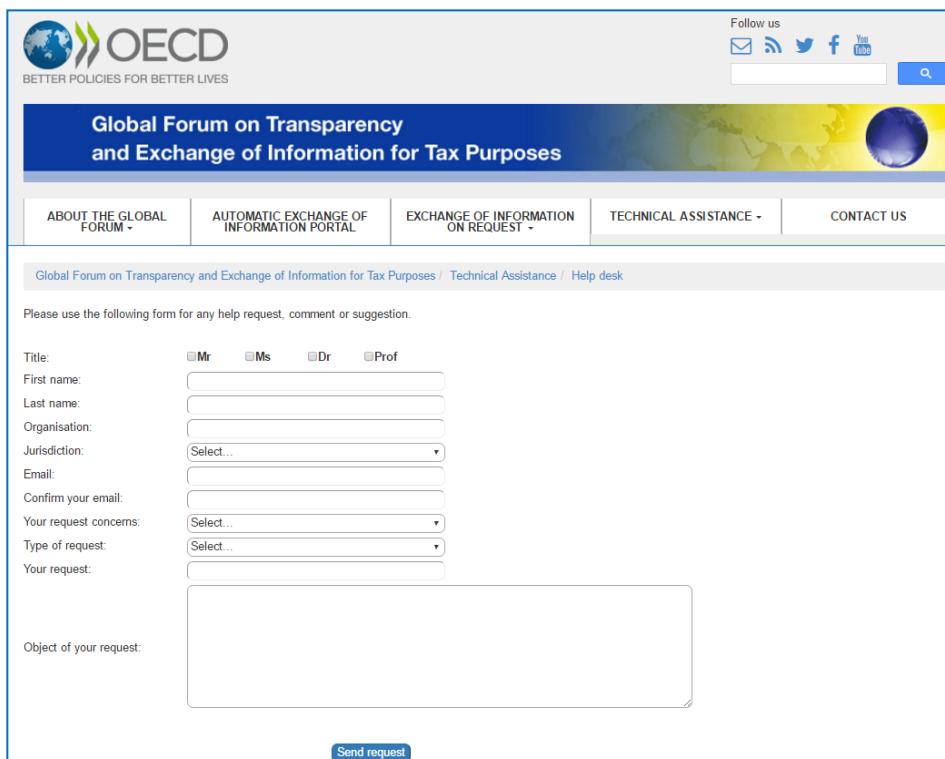
En complément des activités de formation et d'assistance décrites dans la première partie, un certain nombre de pays en développement dont les examens par les pairs de phase 2 ont été lancés ou menés en 2015 ont demandé à bénéficier de missions d'assistance technique. À la date du 30 septembre 2015, des activités de renforcement des capacités visant à aider les juridictions à préparer un examen par les pairs de phase 2 ont été menées au Burkina Faso, au Cameroun, au Kenya, au Lesotho, en Mauritanie, au Nigeria et en Ouganda. Cette assistance consistait à aider, de manière pratique, les juridictions à préparer leur examen par les pairs de phase 2, à répondre au questionnaire de phase 2 et à préparer la visite sur place correspondante. Par ailleurs, des demandes de missions d'assistance technique ont été formulées par la Bulgarie, le Gabon, le Pakistan, la Roumanie et le Sénégal. Ces missions seront assurées sur la période 2015-16.

Par ailleurs, des missions d'assistance ont été réalisées en avril 2015, pour aider le Pérou à se préparer à son examen de phase 1, et en août 2015, pour accompagner Vanuatu dans sa préparation en vue du rapport supplémentaire.

Une assistance est également fournie pendant les examens par les pairs, et le Secrétariat peut ainsi offrir des services consultatifs concernant les modifications législatives. Ces services aident également les juridictions à respecter les exigences de la norme sur l'échange de renseignements sur demande, y compris sur des questions telles que la suppression ou la suspension des actions au porteur, la tenue de registres comptables appropriés et la définition de pouvoirs plus étendus en matière d'accès aux informations aux fins de l'échange de renseignements.

Le Forum mondial poursuit en parallèle le développement des contenus disponibles en ligne. En 2015, la refonte du site Web du Forum mondial a permis de mettre en place une section dédiée aux activités d'assistance technique. Le contenu du site a vocation à être constamment enrichi, pour permettre la consultation de notes d'orientation et de documents décrivant les pratiques exemplaires.

Enfin, le Forum mondial a mis en place un service d'assistance en ligne. Des agents autorisés des membres du Forum mondial peuvent désormais solliciter l'assistance du Secrétariat de manière confidentielle, sur des sujets aussi variés que le fonctionnement de l'unité en charge de l'échange de renseignements, l'approche à suivre pour établir la validité d'une demande, le contenu d'un projet de loi, les modalités d'application d'un accord international, ou les possibilités offertes par les technologies de l'information. Au fil du temps, l'analyse statistique de la nature des questions reçues permettra d'adapter les activités d'assistance du Secrétariat.



The screenshot shows the homepage of the OECD Global Forum on Transparency and Exchange of Information for Tax Purposes. At the top, the OECD logo and the tagline 'BETTER POLICIES FOR BETTER LIVES' are visible. The main navigation menu includes 'ABOUT THE GLOBAL FORUM', 'AUTOMATIC EXCHANGE OF INFORMATION PORTAL', 'EXCHANGE OF INFORMATION ON REQUEST', 'TECHNICAL ASSISTANCE', and 'CONTACT US'. A banner at the top features the text 'Global Forum on Transparency and Exchange of Information for Tax Purposes' and a globe icon. Below the banner, a sub-menu for 'Technical Assistance' includes 'Help desk'. The main content area contains a form for sending a request. The form fields include: 'Title' (radio buttons for Mr, Ms, Dr, Prof), 'First name', 'Last name', 'Organisation', 'Jurisdiction' (dropdown menu), 'Email', 'Confirm your email', 'Your request concerns' (dropdown menu), 'Type of request' (dropdown menu), 'Your request' (text area), and 'Object of your request' (text area). A 'Send request' button is located at the bottom of the form.

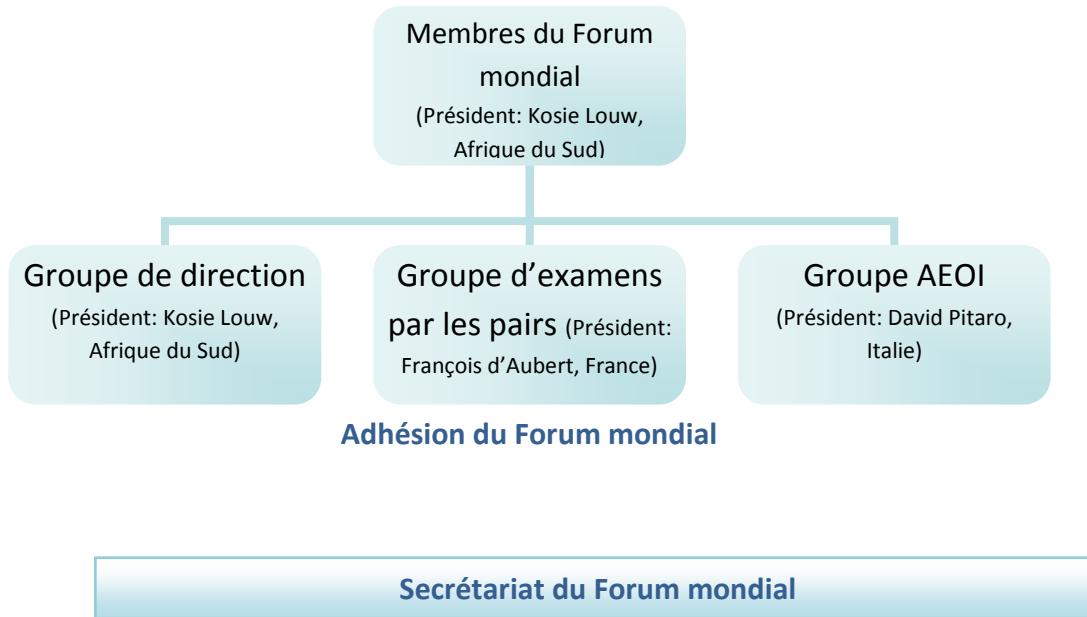
Composition et fonctionnement du Forum mondial

En 2015, le Forum mondial a accueilli six nouveaux membres : l'Arménie, la Bulgarie, la Côte d'Ivoire, le Niger, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Tanzanie. Notre forum regroupe désormais 129 juridictions, dont la liste est présentée à l'annexe 3. Le Forum mondial tient à saluer particulièrement ses nouveaux membres, leur engagement en faveur des normes de transparence et d'échange de

renseignements à des fins fiscales, et leur détermination à mettre à profit les retombées positives de l'adoption de ces normes.

Un examen détaillé mené par le Comité de pilotage a établi que l'organisation actuelle du Forum mondial, qui repose sur trois instances (Comité de pilotage, Comité d'examen par les pairs et Groupe de travail sur l'échange automatique de renseignements), demeure pertinente et permet au Forum mondial de mener à bien ses missions. La Plénière demeure l'unique organe de prise de décision du Forum mondial. Toutes ces instances peuvent faire appel aux services du Secrétariat, qui rassemble des fonctionnaires et des personnels détachés représentant une large palette de nationalités et d'expériences professionnelles. Les dépenses du Secrétariat sont entièrement financées par les membres.

Comités et fonctionnement du Forum mondial



Organigramme du Secrétariat du Forum mondial

	<p style="text-align: center;">Monica BHATIA, Directrice du Secrétariat du Forum mondial</p> <p style="text-align: center;">Dónal GODFREY, Directeur adjoint du Secrétariat du Forum mondial</p> <p style="text-align: center;">Brendan McCORMACK, Conseiller principal</p> <p style="text-align: center;">Laurent ROTA, Agent administratif</p> <p style="text-align: center;">Michele KELLY, Co-ordinatrice principale du programme</p> <p style="text-align: center;">Audrey Poupon, Assistante</p> <p style="text-align: center;">Deniz ISBILEN, Assistante</p> <p style="text-align: center;">Cindy ROSS, Assistante</p>				
	Média et Communications				
	 <p style="text-align: center;">Jeremy MADDISON, Agent de la communication</p> <p style="text-align: center;">Kanae HANA (part), Analyste de politique fiscale</p> <p style="text-align: center;">Yusef AL-YUSEF (part), Analyste de politique fiscale</p>				
	Unité de l'échange automatique d'informations		Unité d'examen par les pairs		Unité de l'assistance technique et de la sensibilisation
	 Radhanath HOUSDEN Chef d'unité	 Andrew AUERBACH Chef d'unité	 Dónal GODFREY Chef d'unité		
	 Gwenaëlle LE COUSTUMER	 Séverine BARANGER	 Yusef AL-YUSEF (part)		
	 Sivasankaran PATTANAM (part)	 Audrey CHUA	 Melissa DEJONG		
	 Lu-Shen QUA	 Kanae HANA (part)	 Hakim HAMADI		
	 Mélanie ROBERT	 Mary O'LEARY	 Sébastien MICHON (part)		
	 Mikkel THUNNISSEN	 Renata TEIXEIRA	 Kaelen ONUSKO		
		 Boudewijn VAN LOOIJ	 Sivasankaran PATTANAM (part)		
		 Radovan ZIDEK	 Ana RODRIGUEZ-CALDERON		
			 Ervice TCHOUATA		

Membres du Secrétariat du Forum mondial



Ressources supplémentaires :

Pour plus d'informations sur le travail du Forum mondial, y compris les rapports d'examen par les pairs, la nouvelle norme sur l' AEOI et ses documents annexes, les rapports annuels précédents et le portail EOI, visitez <http://www.oecd.org/tax/transparency/>

ANNEXES

ANNEXE 1: EXAMENS DE PHASE 1 ET PHASE 2

Tableau 1: Juridictions qui ont uniquement eu un examen de Phase 1

	Juridiction	Type d'examen	Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					Passe en Phase 2	
			A1 – Propriété	A2 – Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes d'EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI		
1	Albania	Phase 1	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Yes
2	Azerbaijan	[Phase 1]	In place, but	In place, but	In place	In place, but	In place, but	In place, but	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Yes
3	Botswana	Phase 1 + Supplementary	In place, but	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Yes
4	Brunei Darussalam	Phase 1 + [Supplementary]	In place	In place	In place	In place, but	In place	In place, but	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Yes
5	Burkina Faso	Phase 1	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Yes
6	Cameroon	Phase 1	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Yes
7	Dominica	Phase 1 + [Supplementary	In place	Not in place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place, but	In place	Not assessed	Yes

			Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					
			A1 – Propriété	A2 – Comptabilit é	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes d'EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	
]											
8	Dominican Republic	Phase 1	Not in place	In place	In place	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Yes
9	El Salvador	Phase 1	Not in place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Yes
10	Gabon	[Phase 1]	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Yes
11	Micronesia	Phase 1	In place, but	Not in place	In place	Not in place	Not assessed	Not in place	Not in place	Not in place	Not in place	Not assessed	No
12	Georgia	Phase 1	In place, but	In place	In place	In place, but	In place	In place, but	In place	In place	In place	Not assessed	Yes
13	Guatemala	Phase 1 + [Supplementary]	In place, but	In place	In place	Not in place	In place, but	Not in place	Not in place	In place	In place	Not assessed	No
14	Kazakhstan	Phase 1	In place, but	In place	In place	Not in place	In place	Not in place	In place, but	In place	In place, but	Not assessed	No
15	Kenya	Phase 1	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place, but	In place	In place	In place	Not assessed	Yes
16	Lebanon	Phase 1	Not in place	In place, but	In place	Not in place	In place	Not in place	Not in place	In place	In place	Not assessed	No

			Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					Passe en Phase 2
			A1 – Propriété	A2 – Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes d'EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	
17	Lesotho	Phase 1	In place, but	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Yes
18	Liberia	Phase 1	Not in place	Not in place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	No
19	Marshall Islands	Phase 1 + Supplementary	Not in place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Yes
20	Mauritania	Phase 1	Not in place	In place	In place	In place	In place	In place, but	In place	In place	In place	Not assessed	Yes
21	Morocco	Phase 1	Not in place	In place	In place	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Yes
22	Nauru	Phase 1	Not in place	Not in place	In place	Not in place	Not assessed	Not in place	Not in place	Not in place	Not in place	Not assessed	No/NC*
23	Nigeria	Phase 1	In place, but	In place, but	In place	In place	In place	In place, but	In place, but	In place	In place	Not assessed	Yes
24	Niue	Phase 1 + Supplementary	In place, but	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place, but	In place	In place	Not assessed	Yes
25	Pakistan	Phase 1	In place, but	In place	In place	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Yes
26	Panama	Phase 1 + [Supplementary]	In place, but	Not in place	In place	In place	In place	In place	In place, but	In place	In place	Not assessed	Yes

			Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					Passe en Phase 2
			A1 – Propriété	A2 – Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes d'EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	
27	Romania	[Phase 1]	Not in place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Yes
28	Saudi Arabia	Phase 1	In place	In place	In place	In place, but	In place	In place, but	In place, but	In place	In place	Not assessed	Yes
29	Senegal	[Phase 1]	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Yes
30	Switzerland	Phase 1 + Supplementary	Not in place	In place	In place	In place, but	In place	In place, but	In place	In place	In place	Not assessed	Yes
31	Trinidad and Tobago	Phase 1	In place, but	In place	In place	Not in place	In place, but	Not in place	Not in place	In place	In place	Not assessed	No
32	Uganda	Phase 1	In place, but	In place, but	In place	In place	In place	In place, but	In place	In place	In place	Not assessed	Yes
33	United Arab Emirates	Phase 1 + Supplementary	In place, but	In place, but	In place	In place, but	In place	In place, but	In place	In place	In place	Not assessed	Yes
34	Vanuatu	Phase 1	In place, but	Not in place	In place	Not in place	Not assessed	Not in place	Not in place	In place	In place	Not assessed	No

Tableau 2: Juridictions qui ont été évaluées lors d'examens de Phase 1 et Phase 2

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information						
	Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 - Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes d'EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	Notation globale	
1	Andorra	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place, but	In place	In place, but	In place, but	In place, but	In place	In place, but	In place	In place	Not assessed	Partially Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Partially Compliant	Partially Compliant	Largely Compliant	Compliant	Partially Compliant	Compliant	Partially Compliant	Partially Compliant	
2	Anguilla	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Partially Compliant
			Phase 2 Rating	Partially Compliant	Partially Compliant	Compliant	Partially Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	
3	Antigua and Barbuda	Phase 1 + Supplementary + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	Not in place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Partially Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Non-Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Largely Compliant	Largely Compliant	
4	Argentina	Combined	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place, but	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Partially Compliant	
5	Aruba	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Partially	Largely	Compliant	Largely	Largely	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely	

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information								
				Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 - Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes d'EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	Notation globale
						Compliant	Compliant			Compliant	Compliant					compliant	
6	Australia	Combined	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant	
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant		
7	Austria	Phase 1 + Phase 2 + Supplementary	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place, but	In place	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant	
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant		
8	The Bahamas	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant	
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant		
9	Bahrain	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place, but	In place	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant	
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Partially Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant		
10	Barbados	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place, but	In place, but	In place	In place, but	In place	In place	Not in place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Partially Compliant	
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Largely Compliant	Non-Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Partially Compliant	Partially Compliant		

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					Notation globale		
				Type d'examen	Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 - Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes d'EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	
11	Belgium	Phase 1 + Supplementary + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
12	Belize	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Partially Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	
13	Bermuda	Phase 1 + Supplementary + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
14	Brazil	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place, but	In place, but	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Partially Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Partially Compliant	
15	British Virgin Islands	Phase 1 + Supplementary + Phase 2 + Supplementary	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Partially Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Partially Compliant	

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					Notation globale	
				Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 - Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes d'EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	
16	Canada	Combined	Phase 1 Determination	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
17	Cayman Islands	Phase 1 + Supplementary + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
18	Chile	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place, but	In place, but	In place, but	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Partially Compliant	Partially Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	
19	China	Combined	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
20	Colombia	Phase 1 + [Phase 2]	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely	

				Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information							
				Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	A1 – Propriété	A2 - Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes d'EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI
															Compliant	
21	Cook Islands	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Largely compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	
22	Costa Rica	Phase 1 + [Phase 2]	Phase 1 Determination	Not in place	In place, but	In place	In place	In place	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Partially Compliant
			Phase 2 Rating	Non-Compliant	Partially Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
23	Curaçao	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Partially Compliant
			Phase 2 Rating	Partially Compliant	Partially Compliant	Compliant	Partially Compliant	Compliant	Partially Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Partially Compliant	
24	Cyprus	Phase 1 + Phase 2+ [Supplementarity]	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place, but	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	
25	Czech Republic	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place, but	In place	In place	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place, but	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely	Compliant	Compliant	Largely	Compliant	Largely	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely	Compliant	

	Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					Notation globale
				A1 – Propriété	A2 - Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes d'EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	
				Compliant			Compliant		Compliant			Compliant		
26	Denmark	Combined	Phase 1 Determination	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
27	Estonia	Phase 1 + Supplementary + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	
28	Finland	Combined	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
29	France	Combined	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
30	FYROM	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	

	Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					Notation globale	
				A1 – Propriété	A2 - Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes d'EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI		
31	Germany	Combined	Phase 1 Determination	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	
32	Ghana	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Partially Compliant	
33	Gibraltar	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	
34	Greece	Combined	Phase 1 Determination	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Partially Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	
35	Grenada	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Partially Compliant	Largely Compliant	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	

	Juridiction	Type d'examen	Type d'évaluation	Disponibilité de l'information			Accès à l'information		Échange d'information					Notation globale
				A1 – Propriété	A2 - Comptabilité	A3 – Banque	B1 – Pouvoir d'accès	B2 – Droits et protection	C1 – Mécanismes d'EOI	C2 – Réseau d'accords	C3 – Confidentialité	C4 – Droits et protection	C5 – Rapidité d'EOI	
36	Guernsey	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	
37	Hong Kong, China	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place, but	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Partially Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Partially Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
38	Hungary	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place, but	In place	In place	In place, but	In place	In place	In place	In place, but	In place, but	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Partially Compliant	Largely Compliant	Largely Compliant	
39	Iceland	Combined	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
40	India	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	

41	Indonesia	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	Not in place	In place	In place, but	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Partially Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Non- Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	
42	Ireland	Combined	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
43	Isle of Man	Combined	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	
44	Israel	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place, but	In place, but	In place	In place, but	In place	In place, but	In place, but	In place	In place	In place	Not assessed	Partially Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Largely Compliant	Largely Compliant	Partially Compliant	Compliant	Partially Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Partially Compliant	
45	Italy	Combined	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	

46	Jamaica	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant	
			Phase 2 Rating	Partially Compliant	Largely Compliant	Compliant	Largely Compliant	Largely Compliant	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant		
47	Japan	Combined	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant	
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant		
48	Jersey	Combined + Supplementary	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant	
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant		
49	Korea, Republic of	Combined	Phase 1 Determination	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant	
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant		
50	Latvia	Phase 1 + [Phase 2]	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place, but	In place	In place, but	In place	In place	In place	In place, but	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	

51	Liechtenstein	Phase 1 + Supplementary +[Phase 2]	Phase 1 Determination	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Partially Compliant	Compliant	Largely Compliant	Partially Compliant	Largely Compliant	
52	Lithuania	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
53	Luxembourg	Phase 1 + Phase 2 + [Supplementar y]	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	
54	Macao, China	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Partially Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	
55	Malaysia	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Partially Compliant	Largely Compliant	Compliant	Partially Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	

56	Malta	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant				
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
57	Mauritius	Combined + Supplementary (x2)	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant				
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
58	Mexico	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant				
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
59	Monaco	Phase 1 + Supplementary + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place, but	In place	In place, but	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Partially Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	
60	Montserrat	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant				
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	

61	Netherlands	Combined	Phase 1 Determination	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
62	New Zealand	Combined	Phase 1 Determination	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
63	Norway	Combined	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
64	Philippines	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place, but	In place	In place	In place	In place, but	In place, but	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Partially Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	
65	Poland	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	Not in place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Non-compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	

66	Portugal	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place, but	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Partially Compliant	Compliant	Partially Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	
67	Qatar	Phase 1 + Supplementary + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	
68	Russian Federation	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place, but	In place	In place	In place, but	In place	In place, but	In place, but	In place	In place, but	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Compliant	Largely Compliant	Partially Compliant	Compliant	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	
69	St. Kitts and Nevis	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	
70	St. Lucia	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	Not in place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Partially Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Non- Compliant	Compliant	Partially Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	

71	Samoa	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Partially Compliant
			Phase 2 Rating	Partially Compliant	Partially Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Partially Compliant	
72	San Marino	Phase 1 + Supplementary + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	
73	The Seychelles	Phase 1 + Supplementary + Phase 2+ [Supplementar y]	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	
74	Singapore	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place, but	In place	In place, but	In place, but	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
75	Slovak Republic	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place, but	In place	In place	In place, but	In place	In place	In place	In place, but	In place, but	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Partially Compliant	Largely Compliant	Largely Compliant	
76	Slovenia	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	

77	South Africa	Combined	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant	
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant		
78	Spain	Combined	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place, but	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant	
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant		
79	Sint Maarten	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place, but	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Partially Compliant	
			Phase 2 Rating	Partially Compliant	Partially Compliant	Compliant	Partially Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Partially Compliant		
80	St. Vincent and the Grenadines	Phase 1 + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant	
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant		
81	Sweden	Combined	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Compliant	
			Phase 2 Rating	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant		
82	Turkey	Combined	Phase 1 Determination	Not in place	In place	In place	In place, but	In place	In place, but	In place	In place	In place	In place, but	Not assessed	Partially Compliant
			Phase 2 Rating	Non-Compliant	Compliant	Compliant	Partially Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Partially Compliant		

83	Turks and Caicos	Phase 1 + Supplementary + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	
84	United Kingdom	Combined + Supplementary	Phase 1 Determination	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	
85	United States	Combined	Phase 1 Determination	In place, but	In place, but	In place	In place	In place	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	
86	Uruguay	Phase 1 + Supplementary + Phase 2	Phase 1 Determination	In place	In place	In place	In place, but	In place, but	In place	In place	In place	In place	Not assessed	Largely Compliant
			Phase 2 Rating	Largely Compliant	Largely Compliant	Compliant	Partially Compliant	Partially Compliant	Largely Compliant	Compliant	Compliant	Compliant	Largely Compliant	

ANNEXE 2: CALENDRIER DES EXAMENS

Le Forum mondial a institué un Comité d'examen par les pairs (PRG) pour élaborer une méthodologie et un mandat détaillé pour la procédure d'examen par les pairs et est convenu que cet examen « se déroulera en deux phases ». La Phase 1 examinera le cadre juridique et réglementaire de chaque juridiction, tandis que la Phase 2 évaluera l'application des normes en pratique. Il a également été convenu que l'examen de Phase 1 serait conduit dans toutes les juridictions durant le premier mandat, ce qui ne devait pas nécessairement être le cas des examens de Phase 2.

Le calendrier des examens ci-joint a été établi en fonction des principes énoncés ci-après.

Il résulte d'une volonté de concilier différentes considérations. Il convient donc de ne tirer aucune conclusion particulière de l'ordre chronologique dans lequel les examens sont programmés. Tous les membres du Forum mondial feront l'objet d'un examen, au titre de la Phase 1 et de la Phase 2. Dans le cas de certaines juridictions qui appliquent depuis longtemps la norme du Forum mondial, disposent d'un réseau d'accords suffisant et ont une expérience de l'échange de renseignements avec d'autres juridictions, un examen combiné, regroupant la Phase 1 et la Phase 2, a été programmé. En outre, certaines juridictions ont elles-mêmes proposé de faire l'objet d'un examen combiné. Toutefois, pour des raisons de moyens, il n'a pas été possible de programmer un examen combiné pour toutes les juridictions souhaitant ou pouvant en faire l'objet.

Les critères pris en compte pour élaborer le calendrier sont les suivants :

- Volonté de parvenir à un équilibre régional et à un équilibre entre pays membres et non membres de l'OCDE pendant la durée du mandat, ainsi qu'à un équilibre entre les juridictions qui s'efforcent d'appliquer la norme depuis longtemps et celles dont l'engagement en la matière est plus récent.
- Les juridictions qui ont conclu peu d'accords d'échange de renseignements manquant d'expérience pratique de l'application de la norme, l'examen de Phase 2 a été programmé plus tardivement.
- Le calendrier tient compte de situations exceptionnelles de manière à ne pas surcharger les juridictions soumises, parallèlement, à d'autres examens par les pairs (par exemple conduits par le GAFI).
- L'examen de Phase 1 des juridictions qui ne sont pas membres du Forum mondial mais dont la situation se prête à une évaluation a été programmé tôt.

On notera que le calendrier est provisoire, en particulier pour les examens de Phase 2, et il est susceptible d'être modifié au gré des circonstances.

2010				2011			
1 ^e moitié		2 ^{eme} moitié		1 ^e moitié		2 ^{eme} moitié	
Australie	Canada	Belgique	Bahrain	Anguilla	Andorre	Chili	Îles Cook
Barbados	Danemark	France	Estonie	Antigua et Barbuda	Brésil	Chine	République Tchèque
Bermudes	Allemagne	Île de Man	Guernesey	Îles Turques et Caïques	Brunei	Costa Rica	Grenade
Botswana	Inde	Italie	Hongrie	Autriche	Hong Kong, Chine	Chypre	Liberia
Îles Cayman	Jamaique	Liechtenstein	Japon	Îles Vierges (Britanniques)	Macao, Chine	Gibraltar	Malte
Ghana	Jersey	Nouvelle Zélande	Philippines	Indonesie	Malaisie	Grèce	Russie
Irlande	Monaco	Saint Marin	Singapour	Luxembourg	Espagne	Guatemala	Sainte Lucie
Maurice	Panama	Arabie Saoudite	Suisse	Pays-Bas	Émirats Arabes Unis	Corée	Slovaquie
Norvège	Seychelles	The Bahamas	Aruba	Curaçao	Uruguay	Mexique	Afrique du Sud
Qatar	Trinidad et Tobago	États-Unis	Royaume-Uni	Saint Kitts et Nevis	Vanuatu	Montserrat	St. Vincent et les Gren.
				Ancienne République Yougoslave de Macédoine			Saint Martin
				Liban			

Examen de Phase 1

Examen de Phase 2

Examen combiné

2012				2013			
1 ^e moitié		2 ^{eme} moitié		1 ^e moitié		2 ^{eme} moitié	
Samoa	Turquie	Belgique	Îles Vierges (Britanniques)	Bahreïn	Malaisie	Anguilla	Andorre
Argentine	Portugal	Bermudes	Autriche	Estonie	République Slovaque	Antigua et Barbuda	Ghana
Belize	Finlande	Îles Caïmans	Hong Kong, Chine	Jamaïque	Slovénie	Chili	Grenade
Dominique	Suède	Chypre	Inde	Philippines	Vanuatu*	Ancienne République Yougoslave de Macédoine	Israël
Israël	Islande	Guernesey	Luxembourg	Turques et Caïques	Indonésie	Guatemala	Liberia*
Îles Marshall	Slovénie	Malte	Monaco	Barbade	Seychelles	Mexique	Russie
Nauru	Brésil	Qatar	Panama*	Brunei Darussalam*	Colombie	Montserrat	Saint Kitts et Nevis
Niue		Saint Marin	Suisse*	Macao, Chine	Géorgie	Trinité et Tobago	Sainte Lucie
Pologne	Brésil	Singapour	États Fédérés de Micronésie	Lituanie	Nigeria	Lettonie	St. Vincent et les Grenadines
		Les Bahamas		Kenya			Liban*

- Examen de Phase 1
- Examen de Phase 2
- Examen combiné

2014				2015			
1 ^e moitié		2 ^{eme} moitié		1 ^e moitié		2 ^{eme} moitié	
Belize	République Tchèque	Liechtenstein	Costa Rica	Kenya	Le Salvador	Albanie	Ouganda
Nauru*	Gibraltar	Samoa	Lituanie	Colombie	Mauritanie	Gabon	Lesotho
Îles Cook	Hongrie	Albanie	Georgie	Nigeria	Maroc	Kazakhstan	Burkina Faso
Portugal	Curaçao	Burkina Faso	Lettonie	États Fédérés de Micronésie	Botswana	Pakistan	Cameroun
Uruguay	Pologne	Cameroun	Lesotho	Croatie	Arabie Saoudite	Sénégal	Azerbajan
Aruba	Saint Martin	Gabon	Azerbajan		Émirats Arabes Unis	Ukraine	Roumanie
	Le Salvador	Kazakhstan	Roumanie		Nioué		République Dominicaine
	Maurice	Pakistan	République Dominicaine		Tunisie		Pérou
	Maroc	Sénégal					Suisse
		Ouganda					Îles Marshall
							Brunei Darussalam
							Dominique
							Panama
							Bulgarie

 Examen de Phase 1

 Examen de Phase 2

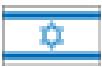
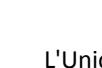
 Examen combiné

* Cet examen de phase 2 est retardé; voir le rapport de Phase 1 pour plus de détails.

ANNEXE 3: LISTE DES MEMBRES ET OBSERVATEURS

	Albanie	Kazakhstan	
	Andorre	Kenya	
	Anguilla	Corée	
	Antigua et Barbuda	Lettonie	
	Argentine	Lesotho	
	Aruba	Liberia	
	Australie	Liechtenstein	
	Autriche	Lituanie	
	Azerbaïjan	Luxembourg	
	Les Bahamas	Macao, Chine	
	Bahrain	Malaisie	
	Barbade	Malte	
	Belgique	Îles Marshall	
	Belize	Mauritanie	
	Bermude	Maurice	
	Botswana	Mexique	
	Brésil	Monaco	
	Îles Vierges Britanniques	Montserrat	
	Brunei Darussalam	Maroc	
	Burkina Faso	Nauru	
	Cameroun	Pays-Bas	

	Canada	Nouvelle-Zélande	
	Îles Cayman	Niger	
	Chili	Nigeria	
	Chine	Nioué	
	Colombie	Norvège	
	Îles Cook	Pakistan	
	Costa Rica	Panama	
	Côte d'Ivoire	Perou	
	Croatie	Philippines	
	Curaçao	Pologne	
	Chypre	Portugal	
	République Tchèque	Qatar	
	Danemark	Roumanie	
	Dominique	Russie	
	République Dominicaine	St. Kitts et Nevis	
	Le Salvador	St. Lucie	
	Estonie	Saint Martin	
	Finlande	St. Vincent and lesnadies	
	ARYM	Samoa	
	France	Saint Marin	
	Gabon	Arabie Saoudite	
	Georgie	Senegal	

	Allemagne	Singapour	
	Ghana	République Slovaque	
	Gibraltar	Slovenie	
	Grèce	Afrique du Sud	
	Grenade	Espagne	
	Guatemala	Suède	
	Guernesey	Suisse	
	Hong Kong, Chine	Tanzanie	
	Hongrie	Trinidad et Tobago	
	Islande	Tunisie	
	Inde	Turquie	
	Indonesie	Îles Turques et Caïques	
	Irlande	Ouganda	
	Île de Man	Ukraine	
	Israël	Émirats Arabes Unis	
	Italie	Royaume-Uni	
	Jamaique	États-Unis	
	Japon	Uruguay	
	Jersey	Vanuatu	
	Seychelles	Union Européenne ²	

²

L'Union européenne participe au Forum mondial à titre sui generis.

Observateurs du Forum mondial

African Tax Administration Forum (ATAF)	Inter American Center of Tax Administrations (CIAT)
Asian Development Bank	Inter-American Development Bank
Banque Africaine de Développement	International Finance Corporation
Caribbean Community (CARICOM)	International Monetary Fund
Centre de Rencontre des Administrations Fiscales (CREDAF)	United Nations
Commonwealth Secretariat	World Bank Group
European Bank for Reconstruction and Development	World Customs Organisation
European Investment Bank	

ANNEXE 4: MEMBRES DES GROUPES DE TRAVAIL FORUM MONDIAL

Membres du groupe de direction

Barbade (vice-présidence)	Brésil	Îles Cayman	Chine (vice-présidence)	France
Allemagne (vice-présidence)	Inde	Indonésie	Japon	Île de Man
Kenya	Singapour	Afrique du Sud (présidence)	Espagne	Suisse
Émirats Arabes Unis	Royaume-Uni	États-Unis		

Membres du comité d'examen par les pairs

Bahamas, les	Bermude	Brésil	Îles Vierges Britanniques	Îles Cayman (vice-présidence)	Chine
France (présidence)	Géorgie	Ghana	Allemagne	Indonésie	Hong Kong, Chine
Inde (vice-présidence)	Indonésie	Italie	Japon (vice-présidence)	Jersey	Corée
Liechtenstein	Malte	Maurice	Mexique	Pays-Bas	Norvège
Samoa	Singapour (vice-présidence)	Afrique du Sud	Espagne	Suisse	Royaume-Uni
États-Unis					

Membres du comité AEOI

Andorre	Australie	Argentine	Bahamas, Les	Barbade
Belgique	Bermude	Brésil	Îles Vierges Britanniques	Bulgarie
Canada	Île Cayman	Chine	Colombie (vice présidence)	Croatie
Chypre	Republique Tchèque	Danemark	Estonie	Finlande
France	Georgie	Allemagne	Ghana	Grèce
Guernesey	Hongrie	Islande	Inde (vice présidence)	Indonesie
Irlande	Île de Man	Italie (présidence)	Japon	Jersey (vice présidence)
Corée	Lettonie	Liechtenstein	Lituanie	Luxembourg
Malaisie	Malte	Mexique	Monaco	Montserrat
Pays-Bas (vice- présidence)	Nouvelle-Zélande	Norvège	Ouganda	Philippines
Portugal	Russie	Saint Marin	Arabie Saoudite	Seychelles
Singapour	République Slovaque	Afrique du Sud	Espagne	St Kitts & Nevis
Suède	Suisse	Îles Turquie et Caïques	Ukraine	Royaume-Uni
États-Unis				
Organisations internationales membres du comité AEOI				
Secrétariat du Commonwealth		Groupe de la banque mondiale		

ANNEXE 5: RÉCAPULATIF DES DISCUSSIONS :

RÉUNION DU FORUM MONDIAL DE LA BARBADE (29-30 OCTOBRE 2015)

Les 29 et 30 octobre 2015, plus de 250 délégués de 88 pays ou territoires et 11 organisations internationales et groupements régionaux se sont réunis à Bridgetown (Barbade), à l'occasion de la huitième réunion du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (le Forum mondial). Le Forum mondial a accueilli parmi ses membres, depuis la dernière réunion, l'Arménie, la Bulgarie, la Côte d'Ivoire, le Niger, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Tanzanie, ce qui porte à 129 le nombre de membres.

Cette réunion s'est tenue à la veille du nouveau mandat de cinq ans confié au Forum mondial. Constant dans sa détermination à hisser la coopération internationale en matière fiscale à un niveau encore plus élevé à l'heure où nous entrons dans l'ère de la transparence fiscale, le Forum mondial a examiné un large éventail de sujets sur lesquels les principales conclusions dégagées sont les suivantes :

- Réaffirmation de la détermination à tenir l'engagement de mettre en œuvre **l'échange automatique de renseignements** dans les délais convenus, prévoyant que les échanges débutent en 2017 ou 2018. L'engagement pris en outre par les îles Cook, le Ghana et le Panama à entamer l'échange automatique de renseignements en 2018 et le renforcement du cadre juridique international régissant l'échange de renseignements résultant de la signature, par 13 pays ou territoires, de l'Accord multilatéral entre autorités compétentes, ont été salués. Par ailleurs, il a été noté que le processus de mise en œuvre est désormais bien engagé, un grand nombre de membres du Forum mondial ayant déjà adopté la législation interne requise.
- Prise en considération des changements apportés, par plusieurs membres du Forum mondial, à leur cadre juridique ou à leurs pratiques en matière d'échange de renseignements sur demande pour donner suite aux recommandations du Forum mondial, cette prise en considération ayant conduit à l'adoption de plusieurs examens par les pairs supplémentaires.
- Affirmation, le Forum mondial étant actuellement l'instance globale clé dans l'examen des juridictions concernant leur coopération en matière de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales, que les conclusions des examens par les pairs qui sont menés par le Forum mondial devraient être prises en compte de manière appropriée dans toute liste portant sur les pays et territoires non coopératifs dans ce domaine. Il a aussi été reconnu qu'un progrès énorme a eu lieu dans les années récentes grâce à la nature coopérative et l'intégrité du processus qui est le fondement de son travail.
- Approbation d'un cadre détaillé pour le deuxième **cycle d'examens par les pairs portant sur l'application de la norme d'échange de renseignements sur demande** qui doit être lancé au second semestre 2016. Ce nouveau cycle reposera sur des termes de référence

renforcés qui prévoient désormais l’obligation de disposer des renseignements relatifs à la propriété effective et de les échanger.

- Intensification des efforts visant à s’assurer que les pays en développement bénéficient des avancées réalisées récemment au niveau international dans le domaine de la transparence fiscale. Il a été convenu, dans le prolongement du succès rencontré dans un premier temps par l’Initiative Afrique et par les projets pilotes d’échange automatique de renseignements, qu’il conviendrait, en matière d’assistance technique, d’intensifier la coopération triangulaire entre le Secrétariat du Forum mondial, les membres et des organisations régionales.

Les conclusions de la réunion sont présentées plus en détail ci-après :

Échange automatique de renseignements

La nouvelle norme internationale d’échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers prend réellement une dimension mondiale. Les membres du Forum mondial ont approuvé la norme en 2014 et presque tous les pays et territoires qui ont été invités à s’engager à appliquer l’échange automatique de renseignements ont pris l’engagement de le faire rapidement et dans des délais précis. On dénombre désormais 96 juridictions qui se sont engagées à procéder aux premiers échanges de renseignements en 2017 ou 2018 (voir annexe 2 où figure un tableau à jour des engagements). Ces engagements ont été réaffirmés lors de la réunion plénière, et les décisions des îles Cook, du Ghana et du Panama de s’engager à leur tour ont été saluées. Pour que les règles du jeu soient véritablement équitables, les quelques rares centres financiers qui n’avaient pas encore pris d’engagement ont été instamment invités à le faire rapidement afin que les échéances déjà fixées par leurs pairs puissent être respectées. S’agissant des pays en développement membres qui ne sont pas des centres financiers et qui n’ont pas encore été conviés à prendre des engagements, il importe de les sensibiliser davantage et de les aider à renforcer leurs capacités pour qu’ils puissent, dès que possible, participer à l’échange automatique de renseignements et en bénéficier.

3. La principale préoccupation des membres du Forum mondial est désormais la mise en œuvre effective de l’échange automatique de renseignements qui suppose notamment que les membres prennent les mesures nécessaires au plan national, œuvrent ensemble à la mise en place de solutions multilatérales pour relever les défis communs, et mettent en place des relations d’échanges d’informations avec les juridictions partenaires pertinentes. Les membres du Forum mondial ont exprimé leur satisfaction de constater qu’ils sont sur la bonne voie pour honorer les engagements pris. Les premiers résultats du processus de suivi font apparaître que la mise en œuvre avance bien, même s’il reste du chemin à parcourir, et que la cadence doit être maintenue. Le Forum mondial continuera le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements souscrits, en plaçant l’accent dans un premier temps sur la mise en place du

cadre juridique nécessaire aux niveaux national et international. Le suivi de la mise en œuvre sera également un moyen de mieux cibler les activités de soutien.

Pour favoriser la mise en œuvre effective de la norme d'échange automatique de renseignements, le Forum mondial continuera, d'une part, à élaborer des outils de mise en œuvre, tels qu'une liste des éléments clefs à implémenter, et, d'autre part, à diffuser largement toute la palette des outils déjà mis au point par l'OCDE, comme le manuel sur l'échange automatique de renseignements, les réponses aux questions fréquemment posées et le nouveau portail en ligne sur l'échange automatique de renseignements. Après avoir dispensé des formations dans le cadre de neuf séminaires de portée régionale auxquels ont pris part quelque 400 fonctionnaires issus de plus de 120 juridictions, le Forum mondial a décidé de continuer de privilégier l'octroi d'un soutien répondant aux besoins des juridictions. Ses membres se sont félicités des travaux entrepris pour instituer un Système de transmission commun et se réjouissent que le Forum continue d'y participer au fur et à mesure de leur avancement.

Le Forum mondial a noté avec satisfaction le renforcement du cadre juridique international régissant la mise en œuvre de l'échange de renseignements qui résulte de la signature, depuis la dernière réunion plénière, de la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale par 5 juridictions, et de la signature, à la réunion plénière, de l'Accord multilatéral entre autorités compétentes par 13 nouvelles juridictions. On dénombre désormais 89 juridictions participants à la Convention et 74 juridictions signataires de l'Accord multilatéral.

Soulignant l'importance de la confidentialité et de la protection des données dans le contexte de l'échange automatique de renseignements, en particulier dans une optique opérationnelle et informatique (sachant que les échanges ont lieu par voie électronique et que les volumes d'informations échangés sont considérables), le Forum mondial a achevé la première série d'évaluations préliminaires. Le processus sera achevé à la mi-2016 pour toutes les juridictions ayant pris un engagement, sachant que 19 évaluations entreprises dans le cadre du processus d'évaluation multilatérale lancé cette année ont déjà été menées à terme. Si la priorité a été donnée, en 2015, à ces évaluations et aux activités de soutien, il a été décidé que la mise au point d'un processus d'examen par étapes débouchant sur des examens complets sera terminée en 2016, et que ce processus sera présenté à la prochaine réunion plénière du Forum. De plus, le Forum mondial continuera de réaliser pendant l'année à venir, par le truchement de son Groupe de travail sur l'échange automatique de renseignements, des travaux intensifs dans l'ensemble des domaines à couvrir pour veiller à ce que les engagements souscrits se concrétisent effectivement et en temps voulu, y compris des travaux sur la manière de moduler le suivi, le soutien et les processus d'examen aux fins de garantir la mise en œuvre effective de la norme.

Échange de renseignements sur demande

Le Forum mondial a publié son Rapport annuel 2015 « Transparence fiscale 2015 : Rapport sur les progrès », dans lequel on trouve des informations détaillées sur l'état d'avancement des examens par les pairs et sur les notations. Étant donné que 41 nouveaux examens ont été menés à bien depuis sa dernière réunion, le Forum mondial a désormais publié 215 examens par les pairs et attribué des notes à 89 juridictions. À l'issue des examens de phase 2 visant à évaluer l'efficacité des pratiques, 22 juridictions sont jugées « conformes » au standard, 52 juridictions « largement conformes », et 12 juridictions « partiellement conformes ». Le Forum mondial salue les progrès accomplis par un certain nombre de juridictions qui avaient précédemment été jugées « partiellement conformes » ou « non conformes » et qui ont tenu compte des recommandations qui leur avaient été adressées de sorte que leurs notes ont été relevées et qu'elles viennent d'être jugées « largement conformes » à l'issue d'un examen supplémentaire (Autriche, Chypre, îles Vierges britanniques, Luxembourg et Seychelles). Les quelques examens non encore réalisés au titre du premier cycle d'examens seront entamés avant la fin de 2015 et achevés en 2016.

À sa réunion plénière qui s'est tenue à Berlin en 2014, le Forum mondial a considéré que les juridictions qui, plus de deux ans après l'examen de phase 1, n'avaient pas encore mis en place, dans leur cadre juridique et réglementaire, les éléments essentiels pour garantir un échange effectif de renseignements seraient considérées globalement comme « non conformes » sans faire l'objet d'un examen de phase 2, sauf si elles étaient capables de démontrer un progrès adéquat à travers un examen supplémentaire. Un certain nombre de juridictions qui avaient été empêchées de passer à la phase 2 ont été en mesure de démontrer qu'elles avaient suffisamment progressé et les examens de phase 2 les concernant soit ont déjà commencé, soit seront lancés d'ici à la fin de l'année. Ce processus est encore en cours pour un certain nombre d'autres juridictions, qui soit auront dans un court délai un rapport supplémentaire positif soit recevront une note « Non-conforme ». Une notation finale sera donnée à ces juridictions lorsque le processus de rapport supplémentaire sera terminé pour toutes celles concernées.

Le Forum mondial a également défini le cadre dans lequel s'inscrira un deuxième cycle d'examens qui débutera en 2016 et qui portera sur l'ensemble des membres du Forum ainsi que sur certains non-membres. Ce cadre établit une norme renforcée pour l'échange de renseignements sur demande, recouvrant notamment l'obligation de disposer des renseignements relatifs à la propriété effective et de les échanger, et prévoit l'intégration de la mise à jour de 2012 de l'article 26 du Modèle de Convention fiscale de l'OCDE et de ses Commentaires (couvrant les demandes relatives à un groupe de contribuables) ainsi qu'une évaluation des demandes de renseignements présentées et reçues.

Assistance technique

La fiscalité est désormais un volet important de l'agenda international en matière de développement. Bien que la transparence fiscale ne soit pas le seul facteur d'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures, il est néanmoins essentiel. L'assistance technique s'est considérablement intensifiée pendant l'année 2015 afin que tous les membres, et les pays en développement en particulier, puissent bénéficier de l'amélioration de la transparence et de l'échange de renseignements, y compris de l'échange automatique de renseignements. Cette évolution a été rendue possible grâce aux concours financiers supplémentaires d'un certain nombre de membres et à la collaboration avec d'autres organisations internationales. Dans le prolongement du lancement réussi de l'Initiative Afrique et des projets pilotes d'échange automatique de renseignements qui, tous, ont mobilisé d'autres organisations internationales, il a été décidé que le renforcement des relations triangulaires entre le Secrétariat du Forum mondial, ses membres et d'autres organisations internationales devrait être un objectif central des activités d'assistance technique pendant le prochain mandat.

Le Forum mondial a salué le Burkina Faso, le Cameroun, le Ghana, le Kenya et le Maroc pour le rôle moteur qu'ils ont joué pendant la première année d'existence de l'Initiative Afrique. Le fait qu'ils se soient engagés à atteindre des objectifs concrets concernant l'amélioration de la transparence et de l'échange de renseignements au fil des trois années de la durée du projet permettra d'obtenir des gains considérables sur le plan de la transparence fiscale et d'intensifier l'effort entrepris pour combattre la fraude fiscale internationale. Tous les pays d'Afrique ainsi que d'autres pays en développement ont été invités à se joindre et à mettre davantage à profit les avancées réalisées collectivement ces six dernières années dans le domaine de la transparence.

L'importance de l'échange automatique de renseignements et les avantages qu'il peut procurer ont été reconnus par l'ensemble des juridictions membres du Forum. Celles-ci sont convenues que, prenant appui sur les projets pilotes qui ont déjà commencé en exécution de son mandat, le Forum mondial devrait continuer de travailler en étroite collaboration avec ses membres en développement, en recherchant en particulier comment assurer la mise en œuvre d'une norme effectivement mondiale et veiller à ce que les pays en développement puissent eux aussi bénéficier des avantages de l'échange automatique de renseignements.

Évaluation

Lorsqu'ils se sont réunis à Berlin en octobre 2014, les membres du Forum mondial sont convenus de prolonger le mandat du Forum jusqu'à la fin de 2020. Le mandat en cours, d'une durée de trois ans, expire à la fin de 2015 et, conformément à ce mandat, le Forum mondial a procédé à une autoévaluation des travaux réalisés pendant cette période, mettant l'accent sur

les résultats obtenus. Les conclusions de l'évaluation sont que les objectifs définis par le Forum mondial ont été dépassés. Les examens par les pairs de 120 juridictions ont donné lieu à des évolutions notables dans le paysage juridique international de l'échange de renseignements, et la formation et le soutien dispensés à plus de 130 juridictions sont à l'origine d'une vaste prise de conscience des avantages que peut procurer l'échange de renseignements et d'une amélioration de la capacité d'utiliser les infrastructures à cet effet. Sur le terrain, ces changements se traduisent immédiatement par un surcroît de recettes pour les juridictions qui mettent réellement à profit la coopération internationale. L'application de la norme internationale d'échange automatique de renseignements par les 96 juridictions qui en avaient pris l'engagement va définitivement modifier l'économie de la fraude fiscale internationale.

Gouvernance et budget

Anticipant sur le prochain mandat qui couvrira la période 2016-2020, le Forum mondial a reconstruit certains aspects de sa structure et de son organisation, ainsi que ses ressources. Des propositions ont été adoptées dans le but de renforcer la mobilisation des membres du Forum sur tous les aspects de ses travaux tout en veillant parallèlement à ce que les progrès se poursuivent de manière efficiente et efficace. Plus important encore, il a été décidé d'instituer, pour les cinq prochaines années, un calendrier défini de rotation pour le Groupe de direction et le Groupe d'examen par les pairs en lieu et place du mécanisme annuel actuel. Les membres du Forum mondial seront invités à faire part de leur souhait de faire partie du Groupe de direction/Groupe d'examen par les pairs pendant le nouveau mandat couvrant la période 2016-2020.

Un rapport financier intermédiaire pour 2015 a été examiné, et le Forum mondial a en outre adopté le projet de budget révisé pour 2016. Le Forum mondial s'est félicité des concours supplémentaires accordés pendant l'année par différentes juridictions et différents organismes donneurs sous la forme de contributions volontaires ou d'un soutien direct. La France, la Suisse, l'Australie, le Japon, la Banque asiatique de développement et le Department for International Development du Royaume-Uni ont appuyé les travaux du Forum mondial en Afrique, dans la région Asie et la région Pacifique et avec d'autres pays en développement.

Les dépenses au titre des exercices 2015 et 2016 devraient excéder les recettes, et c'est pour cette raison que le Forum mondial a décidé de combler ce manque au titre de ces exercices en reportant en avant l'excédent cumulé des années précédentes. Bien que les cotisations versées par les membres aient été maintenues au même niveau, le Forum mondial a décidé de les réexaminer à la lumière de la situation financière qui prévaut en 2017.

Prochaines étapes

Les efforts viseront principalement, en 2016, à mettre en route le deuxième cycle d'examens portant sur l'échange de renseignements en lançant la première série de rapports, et sur l'intensification des travaux de suivi et d'examen préliminaire de la mise en œuvre de la norme d'échange automatique de renseignements destinés à s'assurer que les juridictions qui se sont engagées à procéder aux premiers échanges en 2017 et 2018 sont réellement prêtes à le faire.

Pour veiller à ce que tous les membres concernés du Forum mondial soient préparés à ces évolutions, un coup d'accélérateur sera donné aux activités d'assistance technique reposant d'une part, sur des projets pilotes concernant l'échange automatique de renseignements, et d'autre part, sur d'autres formes d'assistance de portée régionale ou spécifiques à des juridictions.

Le Forum mondial a décidé que sa prochaine réunion se tiendrait en octobre-novembre 2016, et attend des propositions de juridictions membres qui seraient disposées à accueillir cette rencontre.

Enfin, le Forum mondial a remercié le gouvernement de la Barbade pour sa généreuse hospitalité.

LISTE DES PARTICIPANTS À LA RÉUNION DU FORUM MONDIAL

BRIDGETOWN, BARBADE

29-30 octobre 2015

Afrique du Sud ; Allemagne ; Andorre ; Antigua-et-Barbuda ; Arabie saoudite ; Arménie ; Australie ; Autriche ; Bahamas ; Barbade ; Belgique ; Belize ; Bermudes ; Brésil ; Cameroun ; Canada ; Chili ; Chine (République populaire de) ; Chypre ;³ Colombie ; Corée ; Curaçao ; Danemark ; Dominique ; Émirats arabes unis ; Espagne ; États-Unis ; Finlande ; France ; Gabon ; Géorgie ; Ghana ; Gibraltar ; Grenade ; Guatemala ; Guernesey ; Hong Kong (Chine) ; Hongrie ; Îles Caïmans ; Îles Cook ; Île de Man ; Îles Marshall ; Îles Turques et Caïques ; Îles Vierges britanniques ; Italie ; Inde ; Irlande ; Jamaïque ; Japon ; Jersey ; Kenya ; Lesotho ; Libéria ; Liechtenstein ; Lituanie ; Luxembourg ; Macao (Chine) ; Malaisie ; Malte ; Maroc ; Mexique ; Monaco ; Montserrat ; Norvège ; Panama ; Pays-Bas ; Pérou ; Philippines ; Pologne ; Portugal ; République dominicaine ; République slovaque ; Royaume-Uni ; Saint-Kitts-et-Nevis ; Sainte-Lucie ; Saint-Marin ; Saint-Vincent-et-les-Grenadines ; Samoa ; Sénégal ; Seychelles ; Singapour ; Sint-Maarten ; Suède ; Suisse ; Tanzanie ; Trinité-et-Tobago ; Turquie ; Uruguay.

Banque asiatique de développement (BAF) ; Banque européenne d'investissement (BEI) ; Forum des administrations fiscales africaines (ATAF) ; Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT) ; Centre de rencontres et d'études des dirigeants des administrations fiscales (CREDAF) ; Fonds monétaire international (FMI) ; Groupe de la Banque mondiale ; Nations unies (ONU) ; Organisation mondiale des douanes (OMD) ; Secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) ; Union européenne (UE).

³ Note de la Turquie : Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne
La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE L’ÉCHANGE AUTOMATIQUE DE RENSEIGNEMENTS

Le tableau ci-après présente les échéances annoncées pour les premiers échanges automatiques de renseignements conformément à la nouvelle norme.⁴

JURIDICTIONS QUI RÉALISERONT LES PREMIERS ÉCHANGES D’ICI À 2017
Afrique du Sud, Allemagne, Anguilla, Argentine, Barbade, Belgique, Bermudes, Bulgarie, Chypre, Colombie, Corée, Croatie, Curaçao, Danemark, Dominique, Espagne, Estonie, République tchèque, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Groenland,* Guernesey, Hongrie, Îles Caïmans, Îles Féroé,* Île de Man, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges britanniques, Inde, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Maurice, Mexique, Montserrat, Niue, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Seychelles, Slovénie, Suède, Trinité-et-Tobago.
JURIDICTIONS QUI RÉALISERONT LES PREMIERS ÉCHANGES D’ICI À 2018
Albanie, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Aruba, Australie, Autriche, Bahamas, Belize, Brésil, Brunei Darussalam, Canada, Chili, Chine (République populaire de), Costa Rica, Émirats arabes unis, Ghana, Grenade, Hong Kong (Chine), Îles Cook, Îles Marshall, Indonésie, Israël, Japon, Macao (Chine), Malaisie, Monaco, Nouvelle-Zélande, Panama, Qatar, Russie, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Singapour, Sint Maarten, Suisse, Turquie, Uruguay
CENTRES FINANCIERS N’AYANT PAS PRÉCISÉ DE DÉLAI OU N’AYANT PAS ENCORE FORMULÉ LEUR ENGAGEMENT
Bahreïn, Nauru, Vanuatu

* Les Îles Féroé et le Groenland ne sont pas membres du Forum mondial, mais se sont engagés à réaliser des échanges automatiques de renseignements.

Une liste des engagements régulièrement mise à jour sera disponible sur le site Forum mondial.

ANNEXE 6: RAPPORTS D’EXAMEN PAR LES PAIRS ADOPTÉS

⁴

Les États-Unis ont indiqué qu’ils réaliseraient des échanges automatiques de renseignements à partir de 2015 au titre de la loi américaine relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers (« loi FATCA »), et qu’ils ont conclu des accords intergouvernementaux (AIG) en ce sens avec plusieurs juridictions. Les AIG fondés sur le modèle 1A introduisent un principe de réciprocité afin que les échanges automatiques de renseignements permettent aux États-Unis de recevoir des données de niveau équivalent à celles transmises. Ils prévoient aussi que les juridictions s’engagent en faveur de l’adoption des réglementations et législations appropriées permettant d’assurer la réciprocité des échanges automatiques de renseignements.

Juridiction	Type d'examen	Date de publication
Albanie	Examen de Phase 1	3-Aug-15
Andorre	Examen de Phase 1	12-Sep-11
	Examen de Phase 2	04-Aug-14
Anguilla	Examen de Phase 1	12-Sep-11
	Examen de Phase 2	04-Aug-14
Antigua et Barbuda	Examen de Phase 1	12-Sep-11
	Rapport complémentaire	20-Jun-12
	Examen de Phase 2	04-Aug-14
Argentine	Examen combiné	29-Oct-12
Aruba	Examen de Phase 1	22-Apr-11
	Examen de Phase 2	16-Mar-15
Australie	Examen combiné	27-Jan-11
Autriche	Examen de Phase 1	12-Sep-11
	Examen de Phase 2	31-Jul-13
	Rapport complémentaire	3-Aug-15
Azerbajian	Examen de Phase 1	30-Oct-15
Bahamas, Les	Examen de Phase 1	05-May-11
	Examen de Phase 2	31-Jul-13
Bahrain	Examen de Phase 1	12-Sep-11
	Examen de Phase 2	22-Nov-13
Barbade	Examen de Phase 1	27-Jan-11
	Rapport complémentaire	05-Apr-12
	Examen de Phase 2	24-Apr-14

Belgique	Examen de Phase 1	05-Ma1-11
	Rapport complémentaire	12-Sep-11
	Examen de Phase 2	11-Apr-13
Belize	Examen de Phase 1	11-Apr-13
	Examen de Phase 2	29-Oct-14
Bermude	Examen de Phase 1	07-Dec-10
	Rapport complémentaire	05-Apr-12
	Examen de Phase 2	31-Jul-13
Botswana	Examen de Phase 1	16-Dec-10
	Rapport complémentaire	24-Apr-14
Brésil	Examen de Phase 1	05-Apr-12
	Examen de Phase 2	31-Jul-13
Brunei Darussalam	Examen de Phase 1	26-Oct-11
	Rapport complémentaire	30-Oct-15
Burkina Faso	Examen de Phase 1	3-Aug-15
Cameroun	Examen de Phase 1	3-Aug-15
Canada	Examen combiné	14-Apr-11
Îles Cayman	Examen de Phase 1	17-Nov-10
	Rapport complémentaire	12-Sep-11
	Examen de Phase 2	11-Apr-13
Chili	Examen de Phase 1	05-Apr-12
	Examen de Phase 2	04-Aug-14
Chine	Examen combiné	20-Jun-12
Colombie	Examen de Phase 1	24-Apr-14
	Examen de Phase 2	30-Oct-2015
Îles Cook	Examen de Phase 1	20-Jun-12
	Examen de Phase 2	16-Mar-15

Costa Rica	Examen de Phase 1	05-Apr-12
	Rapport complémentaire	11-Apr-13
	Examen de Phase 2	30-Oct-15
Curaçao	Examen de Phase 1	12-Sep-11
	Examen de Phase 2	16-Mar-15
Chypre	Examen de Phase 1	05-Apr-12
	Examen de Phase 2	22-Nov-13
	Rapport complémentaire	30-Oct-15
République Tchèque	Examen de Phase 1	05-Apr-12
	Examen de Phase 2	27-May-15
Danemark	Examen combiné	27-Jan-11
Dominique	Examen de Phase 1	29-Oct-12
	Rapport complémentaire	30-Oct-15
Estonie	Examen de Phase 1	05-May-11
	Rapport complémentaire	20-Jun-12
	Examen de Phase 2	22-Nov-13
Finlande	Examen combiné	11-Apr-13
Ancienne république yougoslave de Macédoine	Examen de Phase 1	26-Oct-11
	Examen de Phase 2	04-Aug-14
France	Examen combiné	01-Jun-11
Gabon	Examen de Phase 1	30-Oct-15
Georgie	Examen de Phase 1	04-Aug-14
Allemagne	Examen combiné	14-Apr-11

Ghana	Examen de Phase 1	05-May-11
	Examen de Phase 2	29-Oct-14
Gibraltar	Examen de Phase 1	26-Oct-11
	Examen de Phase 2	29-Oct-14
Grèce	Examen combiné	20-Jun-12
Grenade	Examen de Phase 1	20-Jun-12
	Examen de Phase 2	29-Oct-14
Guatemala	Examen de Phase 1	05-Apr-12
	Rapport complémentaire	30-Oct-15
Guernesey	Examen de Phase 1	27-Jan-11
	Examen de Phase 2	11-Apr-13
Hong Kong, Chine	Examen de Phase 1	26-Oct-11
	Examen de Phase 2	22-Nov-13
Hongrie	Examen de Phase 1	01-Jun-11
	Examen de Phase 2	16-Mar-15
Islande	Examen combiné	11-Apr-13
Inde	Examen de Phase 1	18-Nov-10
	Examen de Phase 2	31-Jul-13
Indonésie	Examen de Phase 1	26-Oct-11
	Examen de Phase 2	04-Aug-14
Irlande	Examen combiné	27-Jan-11
Île de Man	Examen combiné	01-Jun-11
Israël	Examen de Phase 1	31-Jul-13
	Examen de Phase 2	29-Oct-14
Italie	Examen combiné	01-Jun-11
Jamaique	Examen de Phase 1	17-Nov-10
	Examen de Phase 2	22-Nov-13

Japon	Examen combiné	26-Oct-11
Jersey	Examen combiné	26-Oct-11
	Rapport complémentaire	04-Aug-14
Kazakhstan	Examen de Phase 1	27-May-15
Kenya	Examen de Phase 1	22-Nov-13
Corée, République de	Examen combiné	05-Apr-12
Lesotho	Examen de Phase 1	3-Aug-15
Lettonie	Examen de Phase 1	24-Apr-14
	Examen de Phase 2	30-Oct-15
Le Salvador	Examen de Phase 1	16-Mar-15
Liban	Examen de Phase 1	20-Jun-12
Liberia	Examen de Phase 1	20-Jun-12
Liechtenstein	Examen de Phase 1	12-Sep-11
	Rapport complémentaire	29-Oct-12
	Examen de Phase 2	30-Oct-15
Lituanie	Examen de Phase 1	31-Jul-13
	Examen de Phase 2	3-Aug-15
Luxembourg	Examen de Phase 1	12-Sep-11
	Examen de Phase 2	31-Jul-13
	Rapport complémentaire	30-Oct-15
Macao, Chine	Examen de Phase 1	26-Oct-11
Macao, Chine	Examen de Phase 2	22-Nov-13
Malaisie	Examen de Phase 1	26-Oct-11
	Examen de Phase 2	24-Apr-14
Malte	Examen de Phase 1	05-Apr-12
Malte	Examen de Phase 2	31-Jul-13
Maroc	Examen de Phase 1	27-May-15

Îles Marshall	Examen de Phase 1	29-Oct-12
	Rapport complémentaire	3-Aug-15
Maurice	Examen combiné	27-Jan-11
	Rapport complémentaire	26-Oct-11
	Rapport complémentaire	24-Apr-14
Mauritanie	Examen de Phase 1	16-Mar-15
Mexique	Examen de Phase 1	05-Apr-12
Mexique	Examen de Phase 2	04-Aug-14
Micronésie, États Fédérés de	Examen de Phase 1	24-Apr-14
Monaco	Examen de Phase 1	17-Nov-10
	Rapport complémentaire	26-Oct-11
	Rapport complémentaire	29-Oct-12
	Examen de Phase 2	31-Jul-13
Montserrat	Examen de Phase 1	20-Jun-12
	Examen de Phase 2	04-Aug-14
Nauru	Examen de Phase 1	11-Apr-13
Ouganda	Examen de Phase 1	3-Aug-15
Pays-Bas	Examen combiné	26-Oct-11
Nouvelle Zélande	Examen combiné	01-Jun-11
Nigeria	Examen de Phase 1	22-Nov-13
Nioué	Examen de Phase 1	29-Oct-12
	Rapport complémentaire	04-Aug-14
Norvège	Examen combiné	27-Jan-11
Pakistan	Examen de Phase 1	3-Aug-15
Panama	Examen de Phase 1	17-Nov-10
	Rapport complémentaire	24-Apr-14
	Rapport complémentaire	30-Oct-15

Philippines	Examen de Phase 1	01-Jun-11
	Examen de Phase 2	22-Nov-13
Pologne	Examen de Phase 1	11-Apr-13
Portugal	Examen de Phase 1	11-Apr-13
	Examen de Phase 2	16-Mar-15
Qatar	Examen de Phase 1	17-Nov-10
	Rapport complémentaire	05-Apr-12
	Examen de Phase 2	31-Jul-13
République Dominicaine	Examen de Phase 1	3-Aug-15
Roumanie	Examen de Phase 1	30-Oct-15
Russie	Examen de Phase 1	27-Oct-12
	Examen de Phase 2	29-Oct-14
Saint Kitts et Nevis	Examen de Phase 1	12-Sep-11
	Examen de Phase 2	04-Aug-14
Sainte Lucie	Examen de Phase 1	20-Jun-12
	Examen de Phase 2	04-Aug-14
Saint Vincent et les Grenadines	Examen de Phase 1	05-Apr-12
	Examen de Phase 2	29-Oct-14
Samoa	Examen de Phase 1	29-Oct-12
	Examen de Phase 2	30-Oct-15

Saint Marin	Examen de Phase 1	27-Jan-11
	Rapport complémentaire	26-Oct-11
	Examen de Phase 2	31-Jul-13
Arabie Saoudite	Examen de Phase 1	24-Apr-14
Sénégal	Examen de Phase 1	30-Oct-15
Seychelles	Examen de Phase 1	27-Jan-11
	Rapport complémentaire	20-Jun-12
	Examen de Phase 2	22-Nov-13
	Rapport complémentaire	30-Oct-15
Singapour	Examen de Phase 1	01-Jun-11
	Examen de Phase 2	11-Apr-13
Saint Martin	Examen de Phase 1	29-Oct-12
	Examen de Phase 2	3-Aug-15
République Slovaque	Examen de Phase 1	24-Apr-12
	Examen de Phase 2	24-Apr-14
Slovenie	Examen de Phase 1	29-Oct-12
	Examen de Phase 2	24-Apr-14
Afrique du Sud	Examen combiné	29-Oct-12
Espagne	Examen combiné	26-Oct-11
Suède	Examen combiné	11-Apr-13
Suisse	Examen de Phase 1	01-Jun-11
	Rapport complémentaire	16-Mar-15
Trinidad et Tobago	Examen de Phase 1	27-Jan-11
Turquie	Examen combiné	11-Apr-13

Îles Turques et Caïques	Examen de Phase 1	12-Sep-11
	Rapport complémentaire	26-Oct-11
	Examen de Phase 2	22-Nov-13
Émirats Arabes Unis	Examen de Phase 1	20-Jun-12
	Rapport complémentaire	24-Apr-14
Royaume-Uni	Examen combiné	12-Sep-11
	Rapport complémentaire	11-Apr-13
États-Unis	Examen combiné	01-Jun-11
Uruguay	Examen de Phase 1	26-Oct-11
	Rapport complémentaire	29-Oct-12
	Examen de Phase 2	16-Mar-15
Vanuatu	Examen de Phase 1	26-Oct-11
Îles Vierges (Britanniques)	Examen de Phase 1	12-Sep-11
	Rapport complémentaire	26-Oct-11
	Examen de Phase 2	31-Jul-13
	Rapport complémentaire	3-Aug-15



Pour plus de renseignements
**Forum mondial sur la transparence et l'échange
de renseignements à des fins fiscales**
www.oecd.org/tax/transparency
www.eoi-tax.org
Email: gftaxcooperation@oecd.org